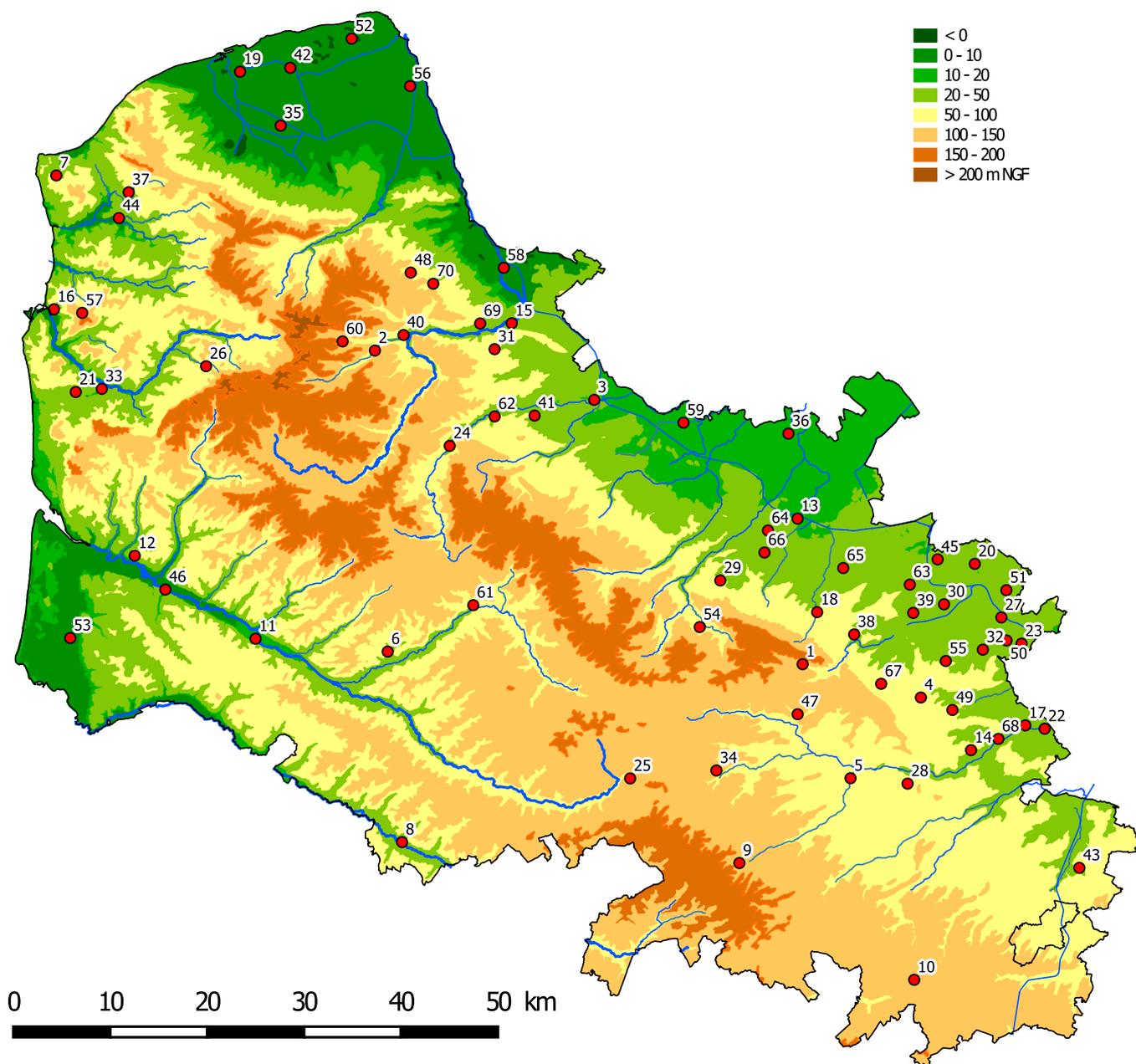


# Nord – Pas-de-Calais Pas-de-Calais

## BILAN SCIENTIFIQUE

Carte des opérations autorisées et réalisées

2 0 1 3





# Nord – Pas-de-Calais PAS-DE-CALAIS

## BILAN SCIENTIFIQUE

Travaux de recherches archéologiques de terrain

2 0 1 3

CONTEMPORAIN

### ABLAIN-SAINT-NAZAIRE Rue d'Arras prolongée

156956

Le projet d'aménagement d'un lotissement sur un terrain agricole de la commune d'Ablain-Saint-Nazaire, a nécessité un diagnostic archéologique. L'emprise du projet étant de 28 344 m<sup>2</sup>, 15 tranchées et 3 extensions ont été réalisées représentant 11% de la surface totale. La plupart des vestiges rencontrés sont la conséquence du conflit 1914-1918 qui a fortement impacté le secteur.

Des structures anciennes concernant différentes

périodes (protohistoire, Moyen-âge et période moderne) ont été trouvées isolées (une seule pour chaque période) et ne s'insèrent pas dans un schéma d'occupation significatif. Cette opération a permis d'appréhender le contexte géologique de ce secteur, mais a apporté peu d'informations archéologiques.

Jérôme GEORGES

NÉGATIF

### AFFRINGUES Vallée du Bléquin

156925

Le Centre départemental d'Archéologie du Pas-de-Calais est intervenu en octobre 2013 dans la vallée du Bléquin à d'Affringues. Le projet d'aménagement prévoit la construction de champs d'inondation contrôlée notamment par la réalisation d'une digue. L'opération de diagnostic a eu lieu sur l'emprise de

quatre barrages. 14 tranchées ont été creusées. Le comblement de la vallée et de son versant sud a été observé sans qu'aucun vestige archéologique n'ait été identifié.

Armelle MASSE

NÉGATIF

### AIRE-SUR-LA-LYS RD 943 - RD 188, phase 1

156879

Dans le cadre du projet de construction du contournement d'Aire-sur-la-Lys (Phase 1 - le giratoire), le Centre départemental d'Archéologie du Pas-de-Calais est intervenu, sous la responsabilité d'Armelle Masse, au sud de la commune le long de la RD 943, à la limite de Lambres, sur un terrain de 2,1 ha. L'opération a été réalisée dans la plaine alluviale de la Laque et de la Laquette, à la jonction avec le versant. La nature des sédiments témoigne d'un contexte géologique humide, avec des niveaux

de vase et de tourbe et des niveaux mixtes avec des apports d'alluvions et de colluvions de versant. Les quelques structures anthropiques découvertes correspondent à des fossés utilisés pour le drainage du terrain et/ou pour délimiter des parcelles. Le mobilier (briques rouges, céramiques) place ces aménagements à la période contemporaine.

Armelle MASSE

## ARLEUX-EN-GOHELLE

### Le Clos de La Bascule

Ce diagnostic, situé de part et d'autre de la rue d'Avion, au nord du village, au lieu-dit « Le Clos de La Bascule » couvre une surface d'un peu plus de 2 ha, dans un secteur connu pour son potentiel archéologique. Cette opération n'a néanmoins livré que des témoins d'époque contemporaine correspondant aux stigmates de la Première Guerre Mondiale, en un lieu qui fut le théâtre de l'offensive du 28 avril 1917

lors de la bataille de Vimy. L'absence de vestiges plus anciens s'explique aisément par les nombreux impacts d'obus responsables de la destruction des structures éventuelles.

Denis GAILLARD  
David GAILLARD  
Michelle GUSTIAUX

## ARRAS

### Rue de la Briqueterie

Des projets d'aménagement de nature commerciale en deux lots, situés en limite occidentale d'Arras, ont suscité la mise en place d'une opération de sondages archéologiques, afin de détecter une éventuelle présence de vestiges d'occupations anciennes. Ils ont une surface respective de 1 032 m<sup>2</sup> et 2 843 m<sup>2</sup>. Le S.A.M d'Arras a été mandaté pour réaliser un diagnostic sur ces deux emprises situées contre l'avenue Mermoz et la rue de la Briqueterie. Pour l'étude de cette zone placée dans la continuité d'un site paléolithique reconnu, 11 tranchées et 7 sondages profonds ont été réalisés avec la collaboration scientifique de L. VALLIN et B. MASSON du SRA Nord - Pas - de - Calais.

L'ensemble des sondages a montré l'importance des bouleversements des horizons superficiels

attribuables à l'activité d'une briqueterie présente dans ce secteur, puis plus récemment à des travaux liés à l'extension de la ZAC. Les résultats négatifs des sondages profonds permettent de tracer les limites nord et est du site paléolithique moyen, qui semble coïncider avec la partie basse de l'ancien versant, probablement plus prononcé que l'actuel ; la partie sondée en 2013 montre en effet un remblaiement pléni-glaciaire important du vallon, naguère parcouru par un cours d'eau intermittent dont le fil bordait la limite septentrionale de l'emprise sondée. Aucun artefact lithique n'a été recueilli.

Yann HENRY  
Luc VALLIN

## AUCHY-LES-MINES

### Rue Ignace Humblot

Suite au projet d'aménagement d'un lotissement à Auchy-les-Mines, une opération de diagnostic a été menée du 04 au 11 février 2013.

Dix-neuf tranchées réalisées sur les 28 412 m<sup>2</sup> ont presque toutes révélé la présence de traces d'occupations humaines. Cela a nécessité la création de onze extensions de manière à cerner le mieux possible la nature de ces occupations. La somme des tranchées et des extensions ajoutées à un sondage profond, représentent un taux d'ouverture de 12%. Soixante-quatre faits ont livré du mobilier céramique, soit environ 19% des découvertes. La profondeur moyenne d'apparition des vestiges est de 0,60 m en dessous du niveau de sol actuel, ce qui correspond à un niveau stérile de 0,35 m d'épaisseur en moyenne, puis, d'une manière générale, à un limon argileux marron, beige ou gris foncé, oxydé, d'épaisseur variable.

L'occupation durant la période gallo-romaine est

attestée dans de nombreuses tranchées couvrant les trois-quarts de l'emprise. Cette occupation s'échelonne de la fin de La Tène finale au III<sup>e</sup> siècle de notre ère. Elle occupe la moitié nord de l'emprise, avec un réseau fossoyé complexe et dense. Des traces d'habitats ouverts sous la forme de fosses et de concentrations de trous de poteaux ont été perçues à deux endroits (tr. 5 et 17), éloignées de soixante mètres l'une de l'autre.

Il faut noter la présence d'une incinération primaire, datée par une céramique du Haut-Empire. Les dimensions et la forme de la fosse, les parois rubéfiées, les zones charbonneuses, la quantité d'os, leur répartition et la présence d'une céramique, sont autant d'éléments en faveur de cette hypothèse.

Quelques vestiges d'époque moderne ont été retrouvés, avec la présence de fossés de drainage et de fosses dépotoirs. La tuyauterie du système de chauffage d'une ancienne endiverie est à signaler sur

environ 3 000 m<sup>2</sup> à l'ouest de l'emprise.

Le diagnostic de la « Rue Ignace Humblot », montre que ce secteur reste une zone archéologique sensible, avec une anthropisation importante pendant l'époque gallo-romaine. Les précédentes opérations archéolo-

giques environnantes, le confirment avec notamment la présence d'une nécropole, installée à Haisnes à moins d'un kilomètre l'emprise du diagnostic.

Bruno VANWALSCAPPEL

NÉGATIF

## AUDINGHEN

### Ferme de Haringzelles

156878

Dans le cadre de l'opération Grand Site des Deux-Caps le département du Pas-de-Calais projette la création d'une aire de stationnement à la ferme de Haringzelles à Audinghen. Un diagnostic archéologique a été réalisé le 19 Juin 2013 par le Centre départemental d'Archéologie du Pas-de-Calais sous

la responsabilité de Jérôme Maniez. Hormis quelques structures d'époque moderne et contemporaine l'opération n'a révélé aucune trace d'occupation antérieure à ces périodes.

Jérôme MANIEZ

GALLO-ROMAIN

## AUXI-LE-CHÂTEAU

### Rue du général Leclerc

156977

MODERNE

Le projet de construction d'une maison médicale à d'Auxi-le-Château, rue du général Leclerc, a entraîné la réalisation d'une fouille sur une superficie totale de 916 m<sup>2</sup>. Elle a été menée dans le courant du mois de décembre 2013 par le bureau d'étude Eveha.

Un petit ensemble de structures, datées du Bas-Empire par le mobilier céramique, a été repéré au nord de l'emprise. Il s'agit de deux fossés liés à un niveau d'agrèage de silex pouvant correspondre à un chemin, sur lequel viendrait se greffer un fossé à vocation parcellaire.

La principale découverte du site réside en un petit espace funéraire daté de la période moderne. Au total, onze sépultures individuelles primaires et une sépulture double ont été fouillées. Elles s'organisent en deux rangées comprenant trois et neuf inhumations, auxquelles s'ajoute une troisième. À l'exception d'une seule fosse, orientée est-ouest, toutes sont implantées selon un axe sud-ouest-nord-est. Les corps reposent en *decubitus* dorsal, suivant les mêmes orientations. Quelques exceptions sont

notables. Deux individus présentent des orientations inverses aux autres sujets exhumés et un autre est inhumé en *procubitus*, légèrement latéral droit. Les analyses taphonomiques permettent de reconnaître l'emploi de contenants rigides (élaborés avec des planches de récupération) pour dix de ces inhumations, les deux autres étant effectuées en pleine terre. En revanche, elles ne permettent pas de repérer les indices de contraintes souples. Seuls les éléments d'attaches textiles découverts en association avec les défunts en témoignent. Ainsi, les présences de linceuls (épingles) sont attestées pour quatre individus et celles de vêtements (ferrets et agrafes) pour trois.

Les premiers résultats de l'analyse paléobiologique font apparaître un recrutement funéraire spécifique qui ne peut correspondre en rien à celui attendu pour une population dite « naturelle ». Tous les individus exhumés sont des hommes dont les âges aux décès n'excèdent pas trente ans sauf pour quatre d'entre eux.



**AUXI-LE-CHÂTEAU** Rue du général Leclerc  
Vue d'ensemble de la rangée principale d'inhumations.

Les analyses sanitaires et paléopathologiques font état de conditions de vie difficiles exposées aux risques traumatiques.

L'étude archéo-anthropologique s'attache donc à caractériser les conditions de vie de ces jeunes hommes inhumés en un lieu manifestement isolé, sans structure culturelle associée, à une époque où le cimetière paroissial prévaut. L'ensemble funéraire présente une forte cohérence spatiale qui pourrait indiquer la simultanéité de ces sépultures et donc le

caractère éphémère de la création et de l'utilisation de l'espace funéraire.

Ce petit échantillon bioarchéologique ouvre donc de nombreuses pistes qu'il conviendra d'explorer finement, afin de qualifier la nature exacte de cet espace funéraire et de cerner les origines de sa création.

Pauline LHOMMEL  
Guillaume MARIE

GALLO-ROMAIN

MOYEN-ÂGE

## BAILLEULMONT Rue du Château

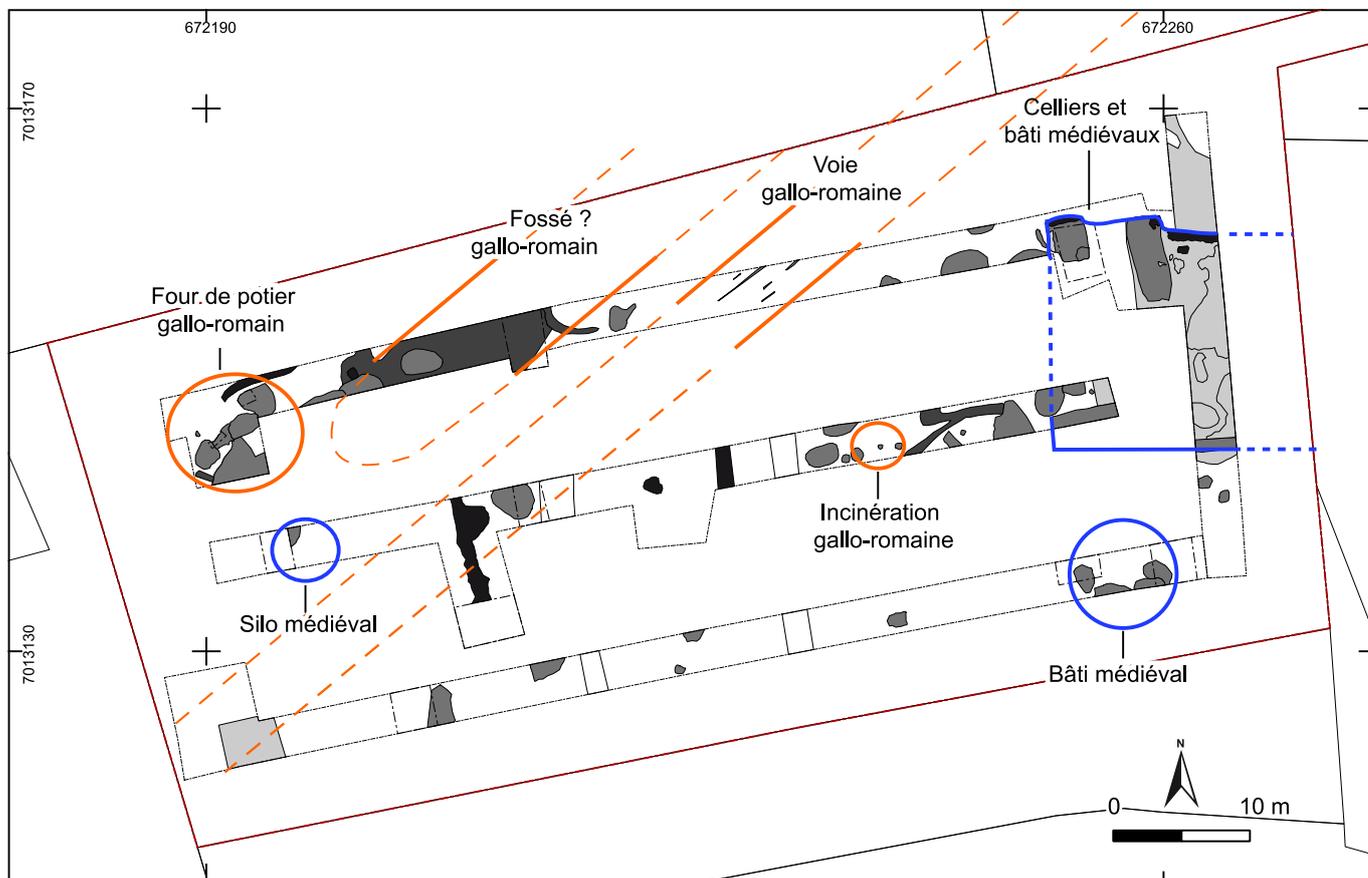
156948

Le Centre Départemental d'Archéologie du Pas-de-Calais a procédé à un diagnostic sur l'emprise du projet de construction d'un atelier communal de stockage et d'une zone de stationnement paysagée à Bailleulmont. La parcelle est située rue du Château, à proximité de la motte castrale. L'opération archéologique s'est déroulée du 02 au 05 décembre 2013. Quatre tranchées linéaires et cinq extensions ont été réalisées, représentant une surface d'ouverture de 871 m<sup>2</sup> pour une superficie totale de 3 689 m<sup>2</sup> (19, %).

Suivant les observations inscrites dans la Carte Archéologique de la Gaule, les environs proches de l'intervention ont fait l'objet de deux opérations archéologiques (15938 et 152840). Situées au

nord-est et au sud ouest de l'opération, elles portent sur des vestiges attribués pour partie de la période romaine (voirie) et pour partie de la période médiévale (motte castrale).

Le diagnostic a mis en évidence 115 unités d'enregistrements dans les parties nord-est et nord-ouest du site. Les vestiges mis au jour sont à rattacher à la période gallo-romaine d'une part (fin I<sup>er</sup> - II<sup>e</sup> siècle apr. J.-C.) et à la période médiévale/moderne d'autre part (XIII<sup>e</sup> - XVI<sup>e</sup> siècle apr. J.-C.), avec une occupation contemporaine liée au premier conflit mondial. Si toutes les structures n'ont pu être sondées, la totalité a néanmoins fait l'objet d'un ramassage de mobilier visible en surface des comblements.



### BAILLEULMONT Rue du Château

Interprétations des vestiges, DAO L. Dalmau - CDA - CG62.

Pour la période antique, plusieurs structures liées à une activité de potier ont été observées, dans la partie nord-ouest de la parcelle. L'officine se compose d'un four de type « sole en grain de café » avec deux aires de travail, dont une est précédée d'un alandier. De telles installations sont connues dans la région (Bruay-la-Buissière, Dainville). Au nord du four (UE 80) ont été dégagées plusieurs fosses dépotoirs (UEs 49, 47,45) et au sud, un niveau de type tessonnier (UE 74). La forme et la fonction de certaines autres structures n'ont pas pu être identifiées avec certitude ; la répartition des vestiges est dense et stratigraphiée. Au moins deux phases d'occupations sont représentées sur le site pour la période gallo-romaine dont un premier état avec une datation imprécise. Le second état représenté par le four et ses fosses associées, est daté de la fin du I<sup>er</sup> au II<sup>e</sup> siècle apr. J.-C.



**BAILLEULMONT Rue du Château**

*Vue générale nord-ouest du four UE 80, cliché M. Delage – CDA – CG62.*

Les sondages réalisés dans le four et dans une fosse dépotoir montrent une bonne conservation des vestiges et une grande quantité de mobilier : céramique rugueuse sombre majoritairement. Les observations menées sur le mobilier produit renvoient à un répertoire typologique bien connu chez les Atrébates caractéristique de la période du Haut-Empire, avec des formes récurrentes comme le couple pots et jattes à col tronconiques (Arras, Dainville, Bruay-la-Buissière).

Des traces de voirie caractérisées par des segments d'ornières (UE 42), très arasés et une portion de fossé bordier (UE 43), ont également été découvertes. Ce type d'aménagement, déjà été observé dans la région, notamment à Bruay-la-Buissière, (MERKENBREACK 2012, Vol. 1, p. 104, fig. 90) se situent plus à l'est de la zone du four. Le fossé a fait l'objet d'un test mécanique et outre, la présence d'une monnaie, le mobilier céramique dégagé date le comblement de la structure du milieu du I<sup>er</sup>. au milieu du II<sup>e</sup> siècle apr. J.-C. L'orientation nord-nord-est / sud-sud-ouest de l'ensemble est en adéquation avec l'axe de la voie romaine reliant Arras à Amiens. Au sud de cette voirie plusieurs petites fosses appartenaient à une zone funéraire en lien direct avec la voie. En effet, un pot isolé (UE 64) a été mis au jour dans le secteur.



**BAILLEULMONT Rue du Château**

*Vue générale nord du cellier UE 31, cliché L. Dalmau - CDA - CG62.*

Les vestiges attribués à la période médiévale et moderne (XIII<sup>e</sup> - XVI<sup>e</sup> siècle apr. J.-C.) sont localisés au nord-est de la zone à 200 m de la motte castrale. La motte constitue un pôle classique de fixation de l'habitat. Néanmoins, bien que la seigneurie de Bailleulmont soit connue depuis le XI<sup>e</sup> siècle, les vestiges médiévaux les plus anciens du site ne sont pas antérieurs au XIII<sup>e</sup> siècle alors qu'ils sont localisés à proximité des sièges des autorités (motte, chapelle castrale ?). Les découvertes se développent sur une surface de 1 200 m<sup>2</sup> au sud-est de la voie romaine.

Le diagnostic a révélé au moins deux types d'occupations. La première définie comme une aire de stockage est représentée par de nombreux celliers (UEs 31, 71, 73 et 77) et un silo isolé (UE 52). L'un de ces celliers présente un parement en rognons de silex muni d'une petite niche calcaire. Compte tenu de leur taille et de leur nombre, ces installations correspondent à des structures de stockage plutôt communautaires, voire domaniales. Cet ensemble est daté d'après le mobilier céramique dégagé de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle.

La seconde occupation est caractérisée par une construction sur solin et plots calcaire de grandes dimensions (une grange ?), venue s'installer après le comblement des celliers. Ce bâtiment semble occupé du XIV<sup>e</sup> et le XVI<sup>e</sup> siècle. En effet, les nombreuses recharges du niveau de sol en craie damée (UE14)

confirment cette longue période d'usage. Située à l'extérieur de la basse-cour du château, cette structure ne trouve pas de comparaison dans la région et apparaît comme un exemple inédit d'un édifice essentiellement de nature communautaire ou domaniale compte-tenu de ses dimensions (WILLOT, BERNEZ, SEVERIN 2013 : 151, JULIEN, WILLOT 2013 : 314, 318-319).

Au sud de l'emprise de diagnostic, a été découverte une construction sur poteaux avec un foyer, répondant plus à un usage domestique. Les découvertes faites sur le site de Bailleulmont s'inscrivent dans la problématique de la genèse des villages médiévaux plutôt que dans celle de l'habitat rattaché à la basse-cour du château.

L'intervention a permis de mettre en exergue une occupation dense et multiple sur l'ensemble de la

parcelle. L'occupation gallo-romaine se développe sur une surface moyenne de 1 700 m<sup>2</sup> au nord-ouest de la voie romaine alors que l'occupation médiévale s'organise au sud-est de celle-ci sur une superficie moyenne de 1 200 m<sup>2</sup>. Il semblerait donc que l'utilisation de la voie perdure malgré un hiatus chronologique de plus d'un millénaire et qu'elle soit un élément de la structuration de l'espace. La poursuite de l'intervention permettrait sans nul doute d'approfondir nos connaissances sur ce type de bâti médiéval, peu connu dans la région pour cette période, mais également de compléter les recherches sur les activités artisanales menées dans les environs très proches d'une voie romaine.

Lætitia DALMAU

CONTEMPORAIN

## BAPAUME

### La Fabrique à Sucre

156928

Le Centre départemental d'Archéologie a effectué un diagnostic sur l'emprise d'un projet d'aménagement d'un village-étape au lieu-dit la Fabrique à Sucre à Bapaume. Le projet totalise 4,6 ha en bordure de la D 930, entre l'autoroute A1, la ligne de TGV Nord et la gare péage de Bapaume. L'opération s'est déroulée du 21 au 24 octobre 2013. Au total, 7 tranchées ont été réalisées, soit une superficie de 5 963 m<sup>2</sup>, correspondant à 13% de la surface prescrite. Près de 3 hectares se sont avérés perturbés par les travaux liés à la construction de la ligne TGV sur une profondeur dépassant par endroits 2,40 m. Sur ce tronçon la ligne ferrovière est enterrée de telle sorte que les caténaires se situent à la hauteur du niveau de sol actuel. Les travaux

ont ainsi engendrés un décaissement conséquent du substrat lœssique, lequel fut déversé sur l'emprise de diagnostic à l'emplacement de la vallée sèche et de l'ancienne fabrique à sucre démolie lors de la Première Guerre mondiale. Les seuls vestiges mis au jour lors de l'opération sont à rattacher à la Première Guerre mondiale, et plus précisément à l'occupation de la zone par les troupes britanniques entre mars 1917 et mars 1918. Un réseau dense de tranchées et boyaux occupe l'angle nord-ouest de l'emprise sur près de 4 000 m<sup>2</sup>. Quelques structures de la même période ont été repérées au sud-est.

Vincent MERKENBREACK

MÉSOLITHIQUE

## BEURAINVILLE

### Collège Belrem

156282

À Beaurainville, à une trentaine de kilomètres de l'actuel rivage, la vallée de la Canche montre une topographie accidentée liée à une zone de confluence avec des vallées sèches et un affluent majeur, la Créquoise. Ce dispositif se traduit dans le fond de vallée par plusieurs chenaux bordés de replats limoneux qui sont progressivement recouverts par le colmatage tourbeux puis les tufs. Ces surfaces planes et sèches près d'une eau courante sont particulièrement recherchées par les Mésolithiques pour leurs implantations.

Ainsi, en 2007, un diagnostic mené par J.C. ROUTIER (Inrap) au lieu-dit La Mort a mis en évidence une fréquentation datée d'environ – 7100 (BC cal.) marquée par des foyers, une abondante industrie lithique et des restes de gros mammifères.

En 2012, à quelques centaines de mètres de La Mort, une équipe du CDA 62, dirigée par S. FRANÇOIS, a identifié des vestiges mésolithiques sur une très grande surface à l'emplacement du projet de reconstruction du collège.

Il s'en est suivi une fouille projetée sur une surface de plus de 3 000 m<sup>2</sup>. Cette opération a été programmée sur deux années en raison d'une nappe phréatique trop élevée pendant la période hivernale.

La campagne de 2013 a révélé un gisement assez complexe avec plusieurs moments d'occupation s'étalant du Paléolithique final au Mésolithique récent. Quelques zones très denses en pièces lithiques, en silex chauffés et en noisettes carbonisées sont clairement attribuables au « Rhin-Meuse-Schelde A » qui est caractérisé par la présence de lamelles à

dos et de feuilles de gui parmi les microlithes. Il est daté d'environ – 6600 sur ces secteurs. Par ailleurs, la caractéristique la plus intéressante du site est la présence d'un Mésolithique récent matérialisé par des armatures en forme de petits trapèzes, un débitage laminaire régulier et des lames à retouches Montbani. La faune associée est composée de cerf, d'aurochs, de chevreuil et de sanglier. La datation de deux structures de combustion marquées par des

accumulations de silex chauffés situe cette occupation vers – 6000. La campagne de 2014 a trois principaux objectifs qui sont l'extension de la fouille sur la zone à faune et trapèzes, le décapage du secteur qui a livré une fosse lors du diagnostic et l'exploration d'un paléochenal proche.

Thierry DUCROcq

NÉGATIF

## BEURAINVILLE Les Avenettes

156867

Le Centre Départemental d'Archéologie du Pas-de-Calais a procédé à un diagnostic sur l'emprise d'un projet de construction. La zone concernée est située au sud-ouest de la commune de Beaurainville, le long de la RD 130. Le projet s'étend sur 7 964 m<sup>2</sup>. 4 tranchées ont été réalisées, représentant 9% de la surface. L'emprise en rive gauche de la Canche, en bas de versant d'une vallée sèche présente un

pendage bien marqué vers le nord-ouest. Aucun vestige archéologique n'est présent. La situation topographique du diagnostic n'a pas permis la conservation d'éventuelles occupations préhistoriques en place ou d'horizon pédologique de référence dans les formations superficielles.

Élisabeth PANLOUPS

## BEUTIN Fleuve Canche

156811

Au cours de la fouille programmée subaquatique 2005-2010 de l'épave du xv<sup>e</sup> siècle EP1-Canche, Beutin, plusieurs plongeurs sportifs de la région ont évoqué l'existence d'autres épaves dans la Canche. En 2008, un archéologue bénévole ayant eu connaissance des plongées anciennes menées sur l'épave de Beutin communiqua des documents dont une photocopie d'un extrait de la carte IGN au 1/25 000<sup>e</sup> du secteur de la Canche compris entre Étaples-sur-Mer et Montreuil.

Outre l'épave EP1 – Canche, trois autres présumées épaves étaient localisées. Au regard du programme de recherche dirigé par É. RIETH (LAMOP, UMR 8589 CNRS/Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne) sur les batelleries fluviales et fluvio-maritimes médiévales et modernes de la France du nord, ces épaves présumées représentaient un ensemble documentaire potentiel qu'il importait de vérifier. Compte tenu, par ailleurs, du développement de la plongée sportive dans la Canche, et des risques de dégradations de vestiges archéologiques que ces plongées sont susceptibles d'entraîner, il apparaissait important de localiser, identifier, dater et évaluer l'intérêt de ces épaves présumées dans le but de compléter la carte archéologique réalisée dans le cadre du service régional de l'archéologie du Nord-Pas-de-Calais. En raison des conditions de visibilité réduite et fréquemment mauvaises (moins de 50 cm), voire très mauvaises (moins de 30 cm) et du courant (sauf pendant la période de l'étalement soit environ une heure), une prospection visuelle par plongeurs

appliquant les méthodes classiques d'une prospection systématique aurait demandé du temps et des moyens humains importants. C'est la raison pour laquelle la prospection au sonar à balayage latéral a semblé la méthode la plus rapide et la plus efficace compte tenu des conditions difficiles de travail subaquatique dans la Canche.

C'est dans le cadre d'une convention de collaboration scientifique entre le LAMOP et le DRASSM (ministère de la Culture) que l'équipement électronique (sonar, GPS, sondeur, ordinateurs) ainsi que le matériel de prises de vues subaquatiques et les équipements de plongée (blocs, détendeurs, combinaisons, compresseur...) ont été mis à la disposition du chantier par le DRASSM. Un ingénieur du DRASSM, spécialiste de la détection subaquatique, Denis DEGEZ, a assuré la direction de la prospection au sonar ainsi que le traitement des données. Le financement de l'opération a été intégralement assuré par la Direction Régionale des Affaires Culturelles Nord-Pas-de-Calais.

À l'origine, la prospection avait été programmée du 12 au 19 novembre 2012. Des précipitations très importantes ayant été provoqué la crue de plusieurs cours d'eau de la région, dont la Canche, et de graves inondations, ont conduit à annuler l'opération. En effet, la crue du fleuve rendait très dangereuse les plongées de contrôle à cause du très fort courant, de l'absence totale de visibilité et des nombreux débris flottant en surface et entre deux eaux.



### **BEUTIN Fleuve Canche**

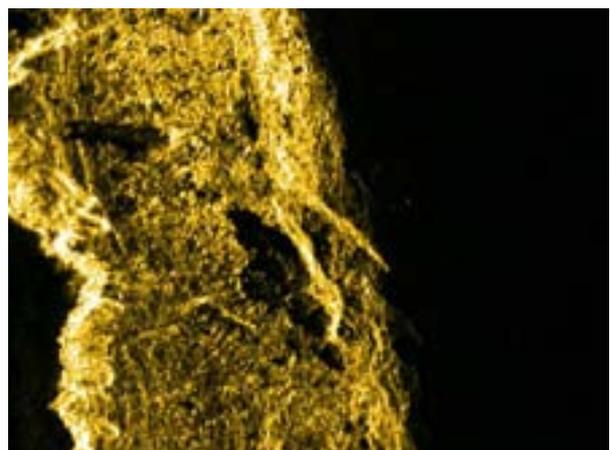
*Synthèse cartographique de la prospection au sonar (Cartographie D. Degez, DRASSM).*

En outre, elle rendait difficile la navigation et l'emploi du sonar latéral qui, au surplus, risquait d'être endommagé par les débris variés emportés par le courant. L'opération s'est déroulée du 8 au 12 avril 2013. À l'origine, la prospection au sonar latéral devait être limitée aux trois sites potentiels repérés sur la carte IGN au 1/25 000<sup>e</sup> communiquée en 2008. Ces sites d'épaves présumées se situaient au niveau des communes d'Enocq, d'Attin et de Montreuil.

Compte tenu de la marge d'incertitude liée à l'échelle de la carte, il avait été décidé d'effectuer la prospection sur 150 m en amont et en aval du point indiqué. Après les premiers essais positifs du sonar latéral tant au niveau de la qualité de l'image, de la précision que de la rapidité de la prospection sur un secteur test de 300 m de long environ, il a été décidé de modifier le programme et d'étendre la prospection à une grande partie du cours de la Canche comprise entre l'amont du pont autoroutier et le point maximum de remontée vers l'amont en fonction des obstacles et, tout particulièrement du tirant d'air minimum nécessaire pour passer sous un pont ou une passerelle avec la vedette gracieusement mise à disposition par la ville d'Étaples-sur-Mer et à bord de laquelle était mis en œuvre les instruments de prospection. Ce point maximum se situe en amont du village d'Attin.

Ce choix s'est avéré positif. En six heures environ de navigation, le lit mineur de la Canche a été

prospecté sur une distance de 12 km et a permis d'établir un corpus de 26 anomalies susceptibles de correspondre à des anomalies archéologiques pour certaines d'entre elles. La prospection au sonar latéral a donc dépassé son objectif premier pour s'orienter vers une opération élargie de carte archéologique.



### **BEUTIN Fleuve Canche**

*Exemple d'anomalie. (Cartographie D. Degez, DRASSM),  
Latitude : 50°28,735' N ; Longitude : 001°44,492' E ; Longueur :  
8,7 m Largeur : 3,7 m ; Hauteur : 0.60 m ; Profondeur :  
4,7 m ; Levé : 001-1216. Contact important dont la forme  
« en navette » évoque grossièrement la forme d'une épave  
partiellement enfoui. La force du courant n'a pas permis  
d'investiguer plus avant ce contact lors de la campagne de 2013.*

Au total, six plongées de contrôle de cinq anomalies identifiées sous le code Ep 5, Ep 6, Ep 7, Ep 8, Ep 9 correspondant pour deux d'entre eux aux sites des présumées épaves, ont été réalisées. Le temps total des plongées a été de 4 h 22 pour une durée moyenne de chaque plongée de 44 minutes.

Au regard des objectifs initialement prévus, à savoir retrouver des présumées épaves repérées dans les années 1991, les plongées de contrôle des anomalies correspondant à la position des présumées épaves n'ont pas fourni les réponses attendues. Aucune épave n'a été localisée. Plusieurs raisons peuvent expliquer ces résultats négatifs : une mauvaise localisation sur la carte IGN au 1/25 000<sup>e</sup> des points correspondant aux présumées épaves ; une modification importante de la nature du fond de la Canche. Plus de vingt ans séparent en effet les plongées ayant conduit à localiser les supposées épaves et nos plongées de contrôle des anomalies détectées au sonar latéral. Il n'est pas impossible que les indices archéologiques marquant la position des épaves sur

le fond aient été recouverts par les sédiments, les branchages. En revanche, la prospection s'est révélée positive de deux points de vue, technique et archéologique. D'une part, la faisabilité d'une prospection au sonar latéral dans un cours d'eau étroit (parfois moins de 20 m) et de profondeur réduite (parfois moins de 2,50 m) a été démontrée. D'autre part, l'extension de la prospection à une grande partie du cours anciennement navigable de la Canche et l'établissement d'un corpus de 26 anomalies susceptibles de présenter un caractère archéologique contribue à l'enrichissement de la carte archéologique régionale.

Dans cette perspective, l'objectif prioritaire et scientifiquement cohérent est, à présent, de vérifier systématiquement l'ensemble de ces anomalies potentiellement archéologiques. Une opération de prospection basée sur des plongées de vérification des anomalies sera réalisée en 2014.

Èric RIETH

GALLO-ROMAIN

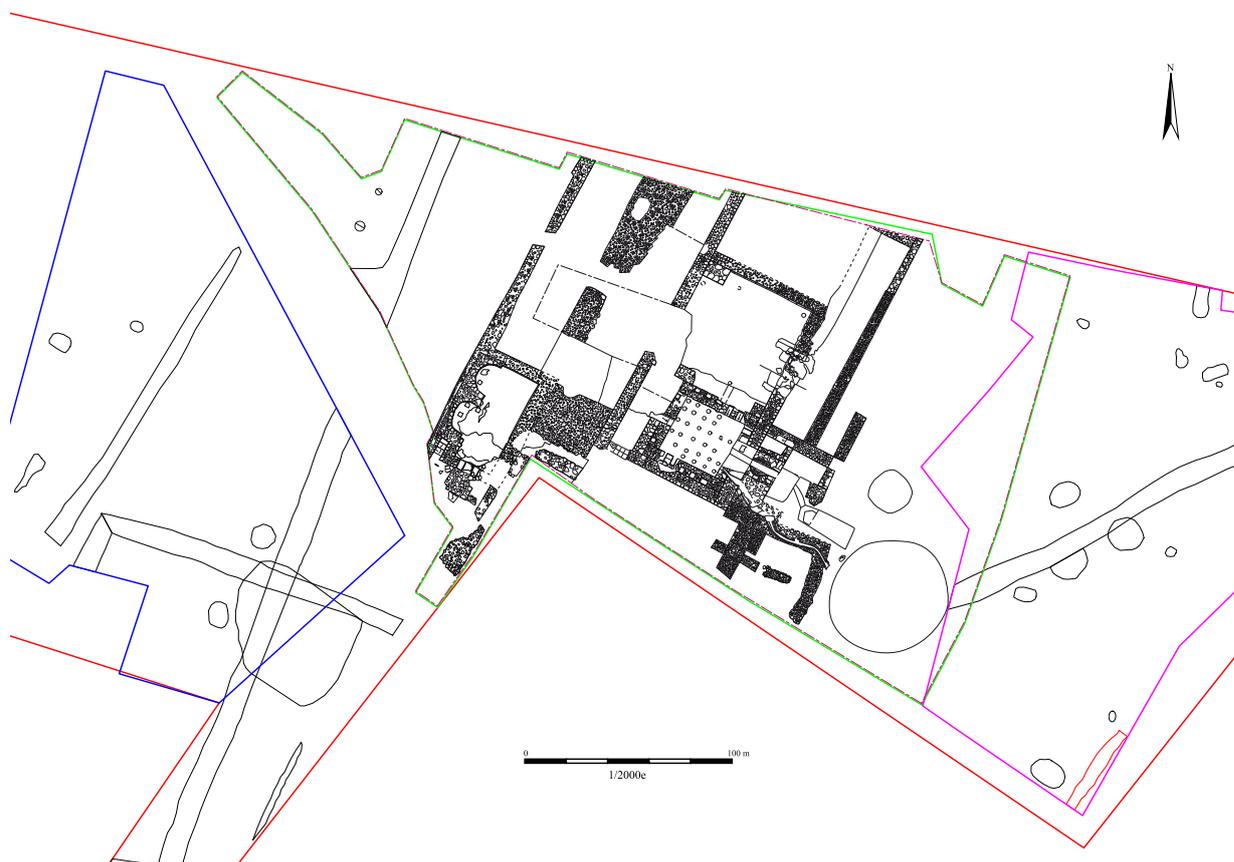
**BEUTIN**

156908

## Le Champ de Saint Pierre, tranche 2

En amont d'un projet de construction à Beutin (62), l'Inrap est intervenu en février 2012 pour réaliser un diagnostic sur une surface de 3 200 m<sup>2</sup>. La prescription été motivée par la présence d'une voie romaine attestée sur la parcelle voisine. Le terrain concerné par l'aménagement est situé sur le rebord de la terrasse

inférieure de la vallée de la Canche. Le territoire concerné est considéré comme étant sensible, du fait de la présence d'une officine de potiers gallo-romains sur la commune de la Calotterie et de nombreuses autres découvertes de sites de l'antiquité tardive aux abords de zones de franchissement du fleuve.



**BEUTIN Le Champ de Saint Pierre, tranche 2**

Plan de la fouille.



**BEUTIN Le Champ de Saint Pierre, tranche 2**

*Vue zénitale du site.*

Le diagnostic avait révélé la présence de fondations gallo-romaines associées à un sol en mortier de tuileau et la présence d'une sépulture plus tardive. La fouille de l'intégralité de la parcelle a été réalisée, en novembre 2012 puis d'août 2013 à novembre 2013.

Le décapage du site a mis en évidence la partie balnéaire d'une *villa* gallo-romaine. Deux phases d'occupations construites ont été observées. On notera la présence de quelques vestiges antérieurs à la *villa* qui constitueront une autre phase d'occupation.

Les maçonneries qui appartiennent à la première phase se présentent sous la forme de radiers de calcaire compact qui correspondent à la base des fondations. Les parties en élévation ont fait l'objet d'une récupération complète. Ces substructures sont installées dans un remblai de limon brun, qui correspond à un nivellement avant les premières constructions. On notera la présence d'un espace excavé avec un sol en calcaire aménagé dans le fond de la structure. Les vestiges rattachés à cette première phase de construction sont scellés par un remblai démolition,, observé sur la totalité de la zone d'habitat, il a été utilisé pour niveler le terrain avant la reconstruction de la *villa*.

Cette deuxième phase correspond à une reconstruction des bâtiments. Elle intervient après la destruction des maçonneries de la première phase et le nivellement du site avec les matériaux de démolition des premières constructions. Cette deuxième phase voit quelques réaménagements localisés au sein des espaces qui la définissent. Ils constituent plusieurs états successifs qui ne bouleversent pas l'intégralité du plan général définissant la deuxième phase. Cette seconde phase est caractérisée par la présence de plusieurs installations à vocations balnéaires.

Un premier *hypocauste* est situé dans le tiers nord-ouest du bâtiment. Le plan de celui-ci présente un rectangle avec deux absides aménagées dans le mur nord-ouest. Le *præfurnium* est situé au sud-ouest de l'*hypocauste*.

La phase 2 voit la mise en place d'un programme balnéaire complet avec une succession de pièces (*caldarium*, *tepidarium* et *frigidarium*), du sud-ouest au nord-est. L'*hypocauste* qui correspond au *caldarium* est remarquable par son état de conservation et

par la présence de conduits enduits au sein des murs. Ceux-ci peuvent correspondre à des cheminées encastrées destinées à propager la chaleur dans les pièces adjacentes. Ce type d'aménagement a été observé sur des sites similaires à Trèves ou à Tongres.



**BEUTIN Le Champ de Saint Pierre, tranche 2**

*Vue de détail de l'hypocauste.*

Le *præfurnium* et l'aire de chauffe se développent au sud-est de l'*hypocauste*. Le foyer est aménagé entre deux murets, maçonnés en tuiles posées à plat et en limon. La partie supérieure des deux murets soutenait une chaudière. Dans la plupart des plans de *caldarium* dotés de bassin d'eau chaude, la chaudière est située au plus près de la source de chaleur, directement sous le *præfurnium*.

Un second *hypocauste* est aménagé au nord-est du premier. Sa surface est de 25 m<sup>2</sup>. Aménagé au milieu du parcours, il correspond vraisemblablement au *tepidarium*. À la différence du *caldarium*, ce deuxième *hypocauste* est faiblement excavé. La hauteur des pilettes devait être relativement faible. Le chauffage est assuré par un *præfurnium* aménagé dans le mur sud-est. La maçonnerie rectangulaire située dans l'angle nord de l'*hypocauste* pourrait témoigner d'un accès à la pièce suivante. Ce troisième espace, non-excavé, est très arasé. Il se développe au-delà de la limite de fouille. À ce stade son interprétation comme *frigidarium* repose sur sa position dans la continuité des deux espaces précédemment évoqués.

L'étude céramique réalisée pendant le diagnostic

situe l'abandon de la *villa* dans le courant du troisième siècle de notre ère. Les études en cours permettront probablement d'affiner ces datations. Le phasage du site sera également confronté à une étude du bâti,

afin de mieux cerner la chronologie des différents aménagements.

David LABARRE

GALLO-ROMAIN

MOYEN-ÂGE

## BEUVRY Rue du Stade

156929

L'opération, réalisée par l'Inrap a pour but d'évaluer le potentiel archéologique de la surface totale du futur aménagement d'une ZAC à Beuvry, soit 13 832 m<sup>2</sup>.

Neuf tranchées et deux extensions ont été pratiquées, représentant 1 376 m<sup>2</sup> décapés, soit 10 % de la surface totale du projet. Soixante-trois structures archéologiques et quatre objets isolés ont été mis au jour sur l'ensemble de l'emprise.

Le diagnostic a mis en évidence un ancien marécage dans l'angle nord-est de l'intervention et a permis la découverte de vestiges liés à une occupation humaine entre la Préhistoire et la période contemporaine.

Trois objets lithiques isolés, dont un grattoir sur lame potentiellement attribuable au Paléolithique moyen, ont été mis au jour sur la moitié sud du diagnostic. Leur découverte, même ponctuelle, est à prendre en considération au vu des nombreux indices d'occupation préhistorique déjà signalés sur le territoire de Beuvry.

Les traces d'une occupation du Haut-Empire, matérialisée par un fossé d'axe nord-est/sud-ouest et de deux fosses, sont attestées par le mobilier céramique recueilli, au nord-est de l'emprise, en bordure du marais. Ce type d'installation, à proximité d'une zone marécageuse, a déjà été observé sur les autres diagnostics réalisés à Beuvry (Parc d'Activité des Moulins, Parc d'Activité Futura 2) et témoigne d'une anthropisation marquée de ces secteurs à la

période romaine.

Suite à un important hiatus chronologique, une petite installation médiévale semble se mettre en place aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles. Constituée de fossés, d'orientation soit nord-est/sud-ouest, soit nord-ouest/sud-est, elle se répartit sur l'ensemble du projet. La présence d'une fosse, creusée dans le substrat marécageux et apparaissant à 1,05 m de profondeur par rapport au niveau de sol actuel est à noter.

De nombreux fossés ou sections de fossés ont été repérés sur la totalité de la surface diagnostiquée. Leur orientation, majoritairement nord-ouest/sud-est, convergeant vers la zone de marécage et leur comblement, évoquent une fonction de drainage. Ils sont complétés par des apports de remblais venant parfois combler des dépressions naturelles. Il semble que ces vestiges soient les témoins de tentatives de drainage à une ou plusieurs périodes indéterminées en l'absence de mobilier datant.

Une grande fosse, dont le mobilier récolté en surface permet de proposer une datation au XVII<sup>e</sup> siècle, un large fossé de parcellaire récent et quelques impacts d'obus de la Première Guerre mondiale sont les seuls indices d'une implantation humaine sur cette zone aux Temps modernes et à l'ère industrielle.

Sandrine VISTEL

CONTEMPORAIN

## BIACHE-SAINT-VAAST Rue Gambetta

156960

Un diagnostic archéologique a été prescrit à Biache-Saint-Vaast suite à une demande de permis de construire, sur une surface de 39 745 m<sup>2</sup>. L'intervention archéologique a été réalisée par l'Inrap du 02 au 06 décembre 2013.

L'emprise concernée se situe en périphérie ouest de la commune de Biache-St- Vaast dans le quartier de la « Cité Pompéi ». Elle se situe dans la continuité directe de 2 terrains, aujourd'hui lotis, préalablement diagnostiqués en 2002 et 2004.

La commune de Biache-Saint-Vaast est située en rive gauche de la rivière Scarpe canalisée, en limite de l'Artois à la frontière entre le haut et le bas pays. Le projet est implanté sur la partie basse d'un versant exposé au sud-est, à une altitude comprise entre 57,5

et 55 m NGF. Le substrat rencontré, sous les labours, est un limon orangé (Bt), devenant argileux en partie ouest de l'emprise.

L'essentiel des structures répertoriées est attribuable aux conflits de la Première Guerre Mondiale, l'ensemble du terrain ayant été fortement perturbé lors de cet épisode. Les vestiges d'une ancienne voie de chemin de fer représentée sur une cartographie du secteur en 1917 (fond Memory Map) ont été découverts. Cette carte montre un ensemble de structures et/ou perturbations au sud de l'emprise, dans un secteur où le diagnostic a rencontré un ensemble de vestiges non-datés.

Jennifer LANTOINE

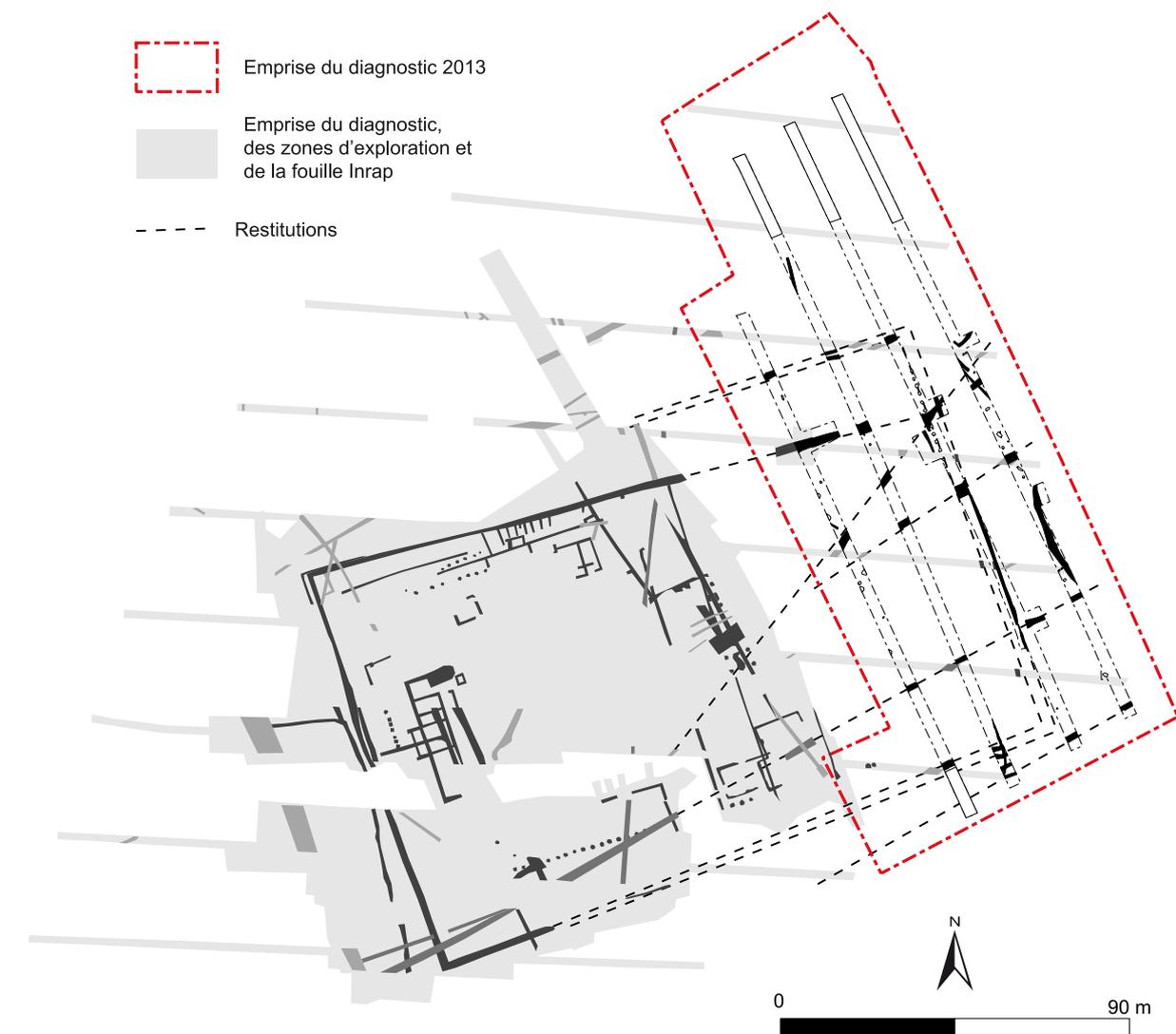
Un diagnostic a été prescrit à Biache-Saint- Vaast, Rue Léo Ferré, suite au dépôt d'une demande d'aménagement. La parcelle partiellement accessible porte sur une surface de 1341 m<sup>2</sup>. L'intervention réalisée par l'Inrap consista en la réalisation de 3 tranchées de sondage. Malgré l'importance des vestiges anciennement mis au jour sur l'entité de Biache-Saint- Vaast, cette opération se révéla peu

fructueuse. Seuls quatre faits se rattachant à la période du Haut-Empire ont pu être mis en évidence : un fossé, deux fosses et un puits. Ce diagnostic confirme toutefois la présence d'une occupation gallo-romaine dans ce secteur.

Évelyne GILLET

L'extension de la clinique de Saint-Omer concerne une surface de 17 421 m<sup>2</sup>. La présence d'une grande *villa* des I<sup>er</sup> et II<sup>e</sup> siècles de notre ère, révélée lors du diagnostic préalable à la construction de la clinique, a conduit le service régional de l'archéologie du Nord-Pas-de-Calais à prescrire un diagnostic afin d'estimer l'impact des futurs aménagements sur

cette *villa*. L'opération a été réalisée par le Centre départemental d'Archéologie du Pas-de-Calais du 04 au 06 mars 2013 sous la responsabilité de Jérôme MANIEZ. Le diagnostic réalisé sur la parcelle voisine de celle fouillée durant l'hiver 2000-2001, a permis de mettre en évidence l'extension vers l'est de la *villa* du « Bois Richebé ».



**BLENDÉCQUES Rue Ambroise Paré**  
Plan de l'intervention.

L'essentiel des structures se compose de fossés reconnus lors des fouilles et de fosses. La présence d'une palissade et d'un fossé parallèle à cette dernière, se développant vers le nord au-delà de la limite de la partie résidentielle, suppose une extension plus importante de la *villa*. Des fondations en craie pilée trahissent la présence d'un mur de clôture ou d'un bâtiment. Rien n'indique clairement qu'il s'agit de la partie agricole de la *villa* du moins de son dernier état. La palissade et le fossé délimitent un espace à l'est mais en l'absence de mobilier il est difficile de les associer à un des états de la *villa*. Il pourrait s'agir de

la limite est de l'établissement créé à la fin du premier siècle et qui succède à la « ferme indigène », mais probablement pas de la limite de la *pars rustica* de la troisième phase d'occupation qui verrait une partie résidentielle presque deux fois plus grande que la partie agricole, ce qui est loin d'être la norme pour ce type d'établissement dans nos régions. Le diagnostic a permis de confirmer le statut de « grande *villa* » qui s'étend très certainement à l'est sur les parcelles adjacentes, promises à un futur aménagement.

Jérôme MANIEZ

MOYEN-ÂGE

## BOULOGNE-SUR-MER

### Boulevard du Prince Albert

156847

Le dispositif de défenses initial, au XIII<sup>e</sup> siècle, comprend outre la chemise et les portes de la ville, le château comtal, dans l'angle nord. Cette enceinte est très vite complétée de défenses supplémentaires. Dès le XV<sup>e</sup> siècle, une seconde ligne de défenses renforce courtines et portes. Elle essentiellement composée de fossés et de palissades, dont le compte de la ville pour les années 1415-1416 évoque les réfections. Mais, c'est surtout à partir du XVI<sup>e</sup> siècle que plusieurs campagnes de travaux viennent améliorer les fortifications. On attribue aux grandes campagnes de travaux de la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle (entre 1544 et 1567), la dernière ligne de fortification, ainsi que le fer à cheval, barbacane extérieure du château, accolée aux fausses-braies entre 1550 et 1567. La première enceinte est alors triplée d'une double ligne de fortifications, dont le tracé exact demeure inconnu.

La mise au jour d'un tronçon de cette ligne de fortifications modernes, inédite, permet d'appréhender le tracé et la nature de ces ouvrages qui

constituent une véritable enceinte, reliant entre eux les bastions des portes et des tours d'angles. Malgré sa faible extension et les observations limitées qui ont pu être réalisées, le sondage du boulevard du Prince Albert contribue également à l'accroissement de nos connaissances sur la topographie urbaine de ce secteur de la ville. L'implantation des ouvrages avancés dans les niveaux antiques et médiévaux semble confirmer l'abandon des versants du plateau de la ville fortifiée au début du Moyen-Âge. Avec le déplacement du port, en aval de l'estuaire et la naissance d'un bourg commerçant autour de l'église Saint Nicolas, le versant n'est plus au cœur de l'urbanisme médiéval et il est peu à peu délaissé. Les aménagements, en terrasse, inusités sont ensuite arasés pour laisser peu à peu place aux fortifications, en particulier le moineau de la porte des Degrés, dès les premières décennies du XVI<sup>e</sup> siècle (1506).

Angélique DEMON

## BOULOGNE-SUR-MER

### Crypte de la Cathédrale

156830 ?

Une prospection géophysique a été menée dans la crypte de la basilique Notre-Dame à Boulogne-sur-Mer. Cette étude s'inscrit dans le cadre du PCR « Atlas topographique de la ville antique de Boulogne-sur-Mer ». Elle avait pour objectif de compléter les données obtenues lors des fouilles de 2011-2012 par des interventions dans le collatéral nord et les différentes salles accessibles du transept, mais aussi de faire le lien avec les fouilles anciennes réalisées à l'extérieur de la basilique (enclos de l'évêché, rue de Lille et de Pressy). Deux méthodes ont été ainsi mises en œuvre, les méthodes radar-sol et électrostatique.

La première vise à donner une information à la fois spatiale et en profondeur par la réflexion d'ondes électromagnétiques, la deuxième permet d'obtenir



**BOULOGNE-SUR-MER** Crypte de la Cathédrale

Prospection radar-sol dans la salle  
des colonnes, cliché G. Hulin.

des cartes de résistivité avec une profondeur d'investigation qui dépend de la taille du dispositif utilisé. La phase terrain a eu lieu du 16 au 18 avril 2013.

L'ensemble des prospections montre une complémentarité entre les prospections radar-sol et électrostatiques. Parmi les principaux résultats, on observe le prolongement de certains murs dans le collatéral nord en lien avec ceux repérés dans la nef et notamment le retour du bâtiment public du Bas-Empire. Dans le transept nord, la prospection radar a permis de repérer la suite du casernement du camp du Haut-Empire en partie fouillé lors de

la campagne de 2012. Une autre anomalie linéaire possédant une orientation similaire est présente. Celle-ci est observée en plusieurs endroits et notamment dans la salle des colonnes. Il pourrait s'agir des fondations liées à un autre casernement. Les apports de l'étude géophysique se sont donc révélés tout à fait informatifs. De nombreuses autres anomalies doivent être analysées et confrontées avec les données archéologiques existantes.

Christian CAMERLYNCK  
Guillaume HULIN

MOYEN-ÂGE

MODERNE

## BOULOGNE-SUR-MER

### Fausses-braies du Château Comtal

156810

Le service archéologique poursuit depuis 2007, une étude programmée de l'enceinte urbaine médiévale et moderne de Boulogne-sur-Mer. Débutée avec la fouille de la tour du Conseil, partiellement conservée dans son état XIII<sup>e</sup> siècle, cette opération se concentre désormais sur les « fausses-braies », ouvrage défensif, sur le flanc oriental du château comtal. Probablement édifiée autour de 1540-1543, elles sont implantées de part et d'autre de la barbacane qui protège la sortie est du château, munie d'une poterne. Durant les cinq années d'occupation de la ville, de nombreux travaux sont entrepris par les anglais, mais aucun ne semble toucher directement au château et au front oriental. Après le départ des troupes anglaises en 1550, une campagne de renforcement et de restauration de l'enceinte est entreprise. C'est durant cette campagne que le « fer à cheval » est reconstruit et agrandi (1550-1567), tout comme pour les ouvrages avancés de la 3<sup>e</sup> lice de fortification. C'est sans doute durant cette période que sont construits les boulevards qui encerclent le « fer à cheval » et que l'on note sur les plans de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle.

Aucun des éléments mis au jour jusqu'à présent n'a pu être clairement rattaché à ce premier dispositif, à l'exception, peut-être du mur 1227 et du mur extérieur de la fausse-braie, qui pourraient être identifiés à l'enceinte initiale des fausses-braies. Cependant, en l'absence d'information chronologique liée à son édification, il semble délicat de le rattacher à la première ou à la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle.

L'abandon des fortifications au cours du XVII<sup>e</sup> siècle est attesté par le rapport d'inspection de Vauban

(en 1677). Avec l'arasement des ouvrages avancés qui encerclent le « fer à cheval », s'amorce une période de réduction de l'emprise des défenses. Le château n'est alors plus la résidence des gouverneurs de la ville et devient même le casernement de la garnison. Il est remanié par Mansart, à partir de 1712. C'est alors que le « fer à cheval » est transformé en arsenal autour de 1767. Durant cette période, les fausses-braies semblent totalement remaniées, avec la mise en place d'un nouvel agencement et la construction de caponnières, visibles sur le plan du Génie de 1793. L'absence d'archère entre la poterne qui permet de sortir des fausses-braies en direction du Monument aux Morts et la première caponnière (1200), pourrait également résulter de l'agrandissement de la barbacane, et du remaniement des fausses-braies.

Bien que limitée, pour des raisons techniques en particulier le volume des remblais et l'impossibilité d'employer des moyens de terrassements adaptés, l'opération archéologique des fausses-braies du château comtal éclaire d'un jour nouveau la chronologie des modifications apportées aux ouvrages défensifs de ce secteur des fortifications entre le XVI<sup>e</sup> et le XVII<sup>e</sup> siècle. L'étude archéologique des bâtis conservés, tout comme les sondages, ont permis de mettre en évidence les nombreuses phases de restructuration et de restauration de cette partie de l'enceinte.

Angélique DEMON

GALLO-ROMAIN

## BOULOGNE-SUR-MER

### Projet collectif de recherche « Atlas topographique de Boulogne antique »

156830

L'état des lieux de la documentation archéologique boulonnaise, notamment pour les opérations antérieures aux années 2000, a débuté avec la

constitution d'un atelier dans le cadre de l'UMR 8164 – Halma-Ipel (Université Charles de Gaulle – Lille 3). Créé en 2010, cet atelier a permis la constitu-

tion d'une équipe interinstitutionnelle et la création collégiale d'outils documentaires et méthodologiques, notamment en débutant la relecture de 5 opérations archéologiques réalisées entre 1968 et 1993. À l'issue de 18 mois de travail, les membres de l'atelier ont décidé de formaliser leur collaboration, dans le cadre du PCR « Atlas topographique de Boulogne antique », dont les travaux ont débuté en janvier 2013, après avoir reçu un avis favorable de la CIRA pour une année probatoire.

La première année du PCR, outre la poursuite du travail collectif de réinterprétation de la documentation archéologique, a été consacrée à l'élaboration de la méthodologie et des outils collaboratifs de l'équipe de recherche. De plus, l'acquisition de données nouvelles (grâce à une campagne de prospection géophysique) l'organisation d'une journée d'étude et la finalisation du projet de publication d'un numéro spécial de la Revue du Nord complètent ce bilan.

En dehors de la journée thématique annuelle, les membres de l'équipe PCR ont tenu des réunions trimestrielles dont l'ordre du jour comporte systématiquement un temps de présentation, par

chantier, du travail réalisé, une discussion critique autour des interprétations proposées, un temps d'échange méthodologique sur l'amélioration des outils collaboratifs et pour terminer un point sur le calendrier des réunions, l'organisation générale des travaux du PCR et les projets (journées d'étude, publications...),

La validation des notices de sites débutées en 2013 et l'amorce du travail documentaire sur une nouvelle série de chantiers et la finalisation de la base « carte archéologique » sont deux objectifs importants de l'année 2014. Les résultats encourageant obtenus lors de la prospection réalisée en 2013, engagent l'équipe à envisager une nouvelle prospection géophysique. Organisée sur le stade de la Libération, elle pourrait, si elle se concrétise en 2014, compléter les données des diagnostics de 2007 et 2008 et accroître nos connaissances sur la topographie antique de ce secteur.

Angélique DEMON  
Olivier BLAMANGIN

MOYEN-ÂGE

## BOULOGNE-SUR-MER

### Terrasse d'artillerie nord

156945

Édifiée au XIII<sup>e</sup> siècle, par le comte Philippe Hurepel, l'enceinte urbaine est retouchée à plusieurs reprises au cours de la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle et aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Ces différentes restaurations, destinées à moderniser l'enceinte ou à effacer les traces des destructions des sièges qu'a connu la ville entre 1544 et 1550 puis vers 1588, jusqu'au démantèlement des ouvrages avancés à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle.

Le sondage entrepris en 2013, entre dans le programme d'étude mené depuis 2007, sur les différents fronts de l'enceinte, dans le cadre de deux fouilles programmées trisannuelles (2009-2011 et 2012-2014).

Dans le cadre de ce programme, des sondages ponctuels ont permis de vérifier la conservation du parement interne de la courtine, mais aussi d'étudier les modifications postérieurement aux travaux de modernisation de l'enceinte au XVI<sup>e</sup> siècle. Ainsi, un sondage (campagne 2011-sondage 5) sur le front nord-est, a mis en évidence les traces des campagnes de travaux réalisées après la seconde

guerre mondiale, suite à l'effondrement d'une partie de la courtine au nord de la porte de Calais, bombardée dans les années 1940-1941. L'opportunité de réaliser un second sondage, dans le même secteur devait permettre de compléter les observations réalisées en 2011 sur la chronologie des fortifications du front Nord.

Le sondage, implanté à l'aplomb du mur qui borde la terrasse côté ville et qui semblait conservé dans son état moderne, a finalement mis en évidence plusieurs remblais fortement remaniés dans la période récente, probablement suite à une première restauration du mur de soutènement, aujourd'hui en très mauvais état de conservation.

L'intérêt de cette opération réside donc essentiellement dans la collecte d'une abondante quantité de mobilier, essentiellement céramique, qui, s'il ne nous permet pas de déterminer la chronologie de mise en place de la terrasse dans ce secteur, offre un panorama du répertoire céramique boulonnais non négligeable.

Angélique DEMON

ÂGE DU BRONZE

## BREBIÈRES

### Route nationale

156926

ÂGE DU FER

Le Centre Départemental d'Archéologie a effectué un diagnostic sur l'emprise d'un projet de lotissement

route nationale à Brebières. Le projet totalise 4 ha ; il est situé entre la route nationale 50, la Cité Brisse,

la rue de la gare de Corbehem et la voie ferrée. L'opération s'est déroulée du 30 septembre au 8 octobre 2013. Au total, 11 tranchées et 9 fenêtres complémentaires ont été réalisées. La surface diagnostiquée s'élève à 5 050 m<sup>2</sup>, et correspond à 12% de l'emprise du projet.

Les tranchées ont mis en évidence une fosse attribuable au Bronze moyen / Bronze final et deux secteurs attribuables à La Tène moyenne. Le premier, situé à l'ouest de l'emprise, couvre un peu moins de 5 000 m<sup>2</sup> et comprend des fosses, un puits et des segments de fossés laissant entrevoir l'existence d'un enclos au sein d'un parcellaire. Le second secteur, au nord, concentre de nombreux vestiges sur une superficie avoisinant 1 ha. Deux enclos, une organisation parcellaire, un bâtiment et d'autres bâtiments potentiels ont été repérés. Les vestiges céramiques sont datés de La Tène moyenne et trouvent des comparaisons sur les sites d'Arras, de Dourges à Dourges et de Brebières à moins de 1 km de la présente opération.

La mise au jour de plusieurs enclos et d'un système parcellaire laténien sur l'emprise du diagnostic s'inscrit dans la continuité du site de Brebières et de plusieurs sites localisés le long de

la Scarpe entre Douai et Arras. Citons en particulier les sites de Vitry-en-Artois, de Brebières ou de Lambres-lez-Douai. Les opérations archéologiques préventives dans le secteur permettent d'appréhender de mieux en mieux l'implantation, le développement et la structuration de l'habitat durant la Protohistoire et en particulier durant le second âge du Fer. On observe ainsi une forte concentration de l'occupation dès le premier âge du Fer et une continuité de celle-ci jusqu'à La Tène finale par le biais d'une remarquable organisation parcellaire sur un vaste territoire au nord de la Scarpe. Une telle organisation du paysage et de l'habitat ne peut se concevoir que dans une société hiérarchisée où la maîtrise d'un territoire est le fait d'une élite. La fouille des sites laténiens de ce secteur (Brebières) mis en perspective avec ceux de la région d'Arras (les Bonnettes) et de la vallée supérieure de la Scarpe dans l'ouest arrageois (oppidum d'Etrun ; le Fond d'Acq à Haute-Avesnes) permet d'étoffer régulièrement notre connaissance de l'occupation du territoire à cette période et de la société atrébate en général.

Vincent MERKENBREACK

NÉGATIF

## BULLY-LES-MINES

### Corons d'Aix

156914

Une surface d'environ quatre hectares à Bully-les-Mines au lieu-dit « Corons d'Aix » a été soumise à un diagnostic archéologique, réalisé les 26 et 27 Août 2013 par le centre départemental d'Archéologie du Pas-de-Calais sous la direction de

Jérôme Maniez. L'opération n'a révélé aucun vestige antérieur à la Première Guerre mondiale.

Jérôme MANIEZ

MOYEN-ÂGE, MODERNE

## CALAIS

### Zone Marcel Doret

156930

CONTEMPORAIN

À la suite d'un dépôt de permis d'aménager à Calais, un diagnostic a été prescrit sur 45 880 m<sup>2</sup>. En raison de la présence d'un poste de gaz et un poste EDF, la surface sondée a été réduite à 26 700 m<sup>2</sup>. Le diagnostic s'est déroulé du 10 octobre au 15 octobre 2013. Quinze tranchées et sept extensions ont été réalisées sur l'emprise, totalisant une surface ouverte de 3 116 m<sup>2</sup> et un taux d'ouverture de 12% de la surface accessible.

Les vestiges observés, au nombre de 61, sont des fosses, des trous de poteaux et des fossés

dont la représentation apparaît majoritaire. Ils se répartissent comme suit : 42 tronçons de fossés, 13 fosses, 6 trous de poteaux. Six vestiges ont révélé du mobilier archéologique attribuable à l'époque médiévale, moderne et contemporaine. Depuis l'époque médiévale jusqu'à aujourd'hui, les rares vestiges observés semblent correspondre à l'aménagement du territoire en vue de la mise en culture.

Emmanuel ELLEBOODE

## Route de Courrières

Le diagnostic à Carvin route de Courrières, lié à l'implantation d'un lotissement, a débouché sur de modestes indices ayant trait à la fin de l'âge du Bronze. Mis à part les traces d'un parcellaire agricole des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, seules, une petite fosse et un chablis, sont à noter sur une emprise d'un peu moins de 2,5 ha. Le mobilier céramique recueilli témoigne d'une occupation du Bronze final à attribuer entre le XI<sup>e</sup> et le IX<sup>e</sup> siècle av. J.-C. (BF I/II-III). Une imprécision

chronologique demeure compte tenu de la faiblesse de l'échantillon typologique et de la présence de formes ubiquistes. Une datation <sup>14</sup>C (présence d'une dent d'ovicapriné) pourrait venir préciser et compléter les résultats obtenus.

La perspective de découvertes futures reste importante sur cette zone en cours d'urbanisation.

Philippe FERAY

## Château d'Hardelot

Le Conseil général du Pas-de Calais projette, dans le cadre de la réhabilitation du Château d'Hardelot, des travaux à l'extérieur de la fortification, côté ouest sur près de 13 500 m<sup>2</sup>. Ce projet prévoit l'aménagement d'un jardin anglais à l'emplacement du glacis et le curage partiel des fossés. La nature des travaux (plantations, dessouchages, curage des fossés) risquant d'affecter le sous-sol archéologique, le Service régional de l'Archéologie a prescrit un diagnostic archéologique et a désigné le Centre départemental d'Archéologie pour conduire l'opération. Celle-ci s'est déroulée du 09 au 12 avril 2013, sous la responsabilité de Jean-Michel WILLOT.

Le diagnostic a permis d'observer les vestiges du système défensif extérieur du château d'Hardelot. Les principales structures, les fossés et le glacis, parfaitement conservés, apparaissent entre 0,20 m et 0,50 m sous la terre végétale. La mise en défense du château repose sur deux fossés circulaires, profonds de 1,50 m au maximum et larges de 20 à 30 m, séparés par un glacis large de 15 m, l'ensemble formant une ceinture défensive d'une largeur de plus 60 m. Aucun élément complémentaire (palissade ou talus) n'ait venu renforcer ces installations. Outre la dimension

de cette couronne à double fossé, l'eau constituait le principal élément dissuasif de l'aménagement. En l'absence de mobilier, il demeure difficile de dater les structures ou leur évolution. Il est probable que leur mise en place soit contemporaine de la phase de construction du site castral en pierre (début du XIII<sup>e</sup> siècle). Des matériaux de constructions (tuiles et fragments de calcaire) ont été retrouvés dans les remblais du glacis. Les fossés ont été à plusieurs reprises colmatés suite à l'érosion du terrain. Seul le fossé intérieur semble avoir été l'objet d'un entretien jusqu'à une période récente.

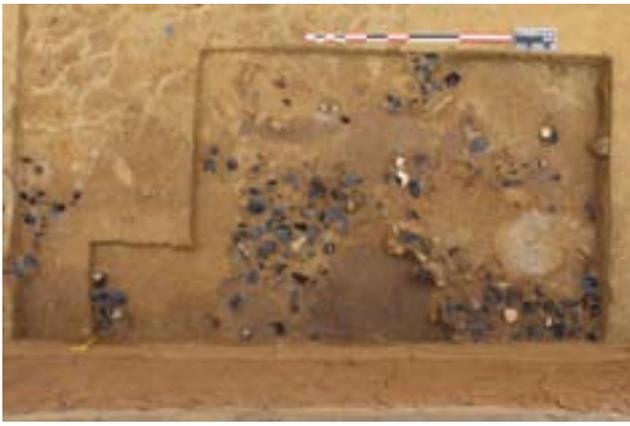
Au XIX<sup>e</sup> siècle, il ne devait subsister qu'une dépression inondée durant une partie de l'année. Le fossé est devenu un dépotoir pour les occupants du château, lorsque John HARE en était le propriétaire. De la porcelaine d'importation anglaise de la manufacture de la compagnie Jonas Defries and Sons (1800-1900), réputée notamment pour ses pièces de qualité ou ses productions japonisant destinées à une clientèle aisée, a été retrouvée en quantité dans le fossé au pied de la courtine.

Jean-Michel WILLOT

## Le Château d'Eau

Le site paléolithique moyen de Corbehem a été découvert fortuitement en 1973, lors du creusement des fondations d'un château d'eau. Une fouille de sauvetage immédiatement dirigée par Alain TUFFREAU mit au jour plusieurs séries lithiques bien conservées à la base des formations limoneuses litées attribuées au Pléniglaciaire moyen weichselien. L'industrie présentait les caractéristiques typologiques d'un Moustérien typique de faciès levalloisien. Depuis

cette date, différents aménagements réalisés autour du site ont fait l'objet, jusqu'en 2011, de diagnostics d'archéologie préventive qui ont livré des artefacts lithiques assez nombreux, dans des contextes sédimentaires très variables mais qui présentaient toujours des traces de remaniements par différents processus de nature périglaciaire (cryoturbation, solifluxion).



**CORBEHEM Le Château d'Eau**

*Sondage 2, niveau riche en artefacts lithiques et en ossements de mammifères, fortement impactés par le gel, la répartition spatiale du mobilier semble résulter de la mise en place d'un sol polygonal, cliché L. Vallin.*

Dans le cadre du PCR « Traces de froid, caractérisation des processus d'altération des sites paléolithiques du nord de la France sous climat périglaciaire », il fut décidé de reprendre l'étude de ce gisement qui présente apparemment des situations taphonomiques très contrastées. Deux sondages furent ouverts sur la parcelle même du château d'eau, où la conservation de sols archéologiques était supposée.

Le premier sondage, sur un peu moins de 2 m<sup>2</sup>, a livré plus de 600 artefacts lithiques et une vingtaine d'ossements dispersés sur près de 60 centimètres d'épaisseur dans un loess carbonaté et dans un horizon de gley sous-jacent.

Le deuxième sondage, fouillé sur 5 m<sup>2</sup> environ, a rencontré sous le gley, à 1,80 m de profondeur, un niveau riche en artefacts lithiques et en ossements de mammifères, fortement impactés par le gel (fracturation, délamination des ossements, desquamation du cortex). La répartition spatiale du mobilier, dans la zone fouillée, semble résulter de la mise en place

d'un sol polygonal postérieurement au Début Glaciaire weichselien.

La faune, étudiée par Patrick AUGUSTE, comprend des restes de renne et de bison des steppes, ce qui conforte l'attribution du niveau à une phase froide du Pléistocène supérieur (stade isotopique 4 ou 3).



**CORBEHEM Le Château d'Eau**

*Sondage 2, vue de détail d'un artefact fracturé en trois par le gel, cliché L. Vallin.*

Malgré l'intensité des processus post-dépositionnels, une analyse spatiale du niveau sur une surface assez large pourrait être pertinente : la fraîcheur des bords et arêtes des silex, la possibilité de remontages entre artefacts, la reconnaissance d'interventions anthropiques sur les os (fracturation hélicoïdale avec stigmatisme de la zone d'impact, passage au feu) sont autant d'arguments favorables. Une démarche régressive à partir d'un état reconstitué permettra de mieux caractériser les biais taphonomiques.

LUC VALLIN  
Bertand MASSON  
avec la collaboration de  
Patrick AUGUSTE

âge du Bronze

**COURCELLES-LÈS-LENS**  
**ZAC de la Marlière, tranche 7**

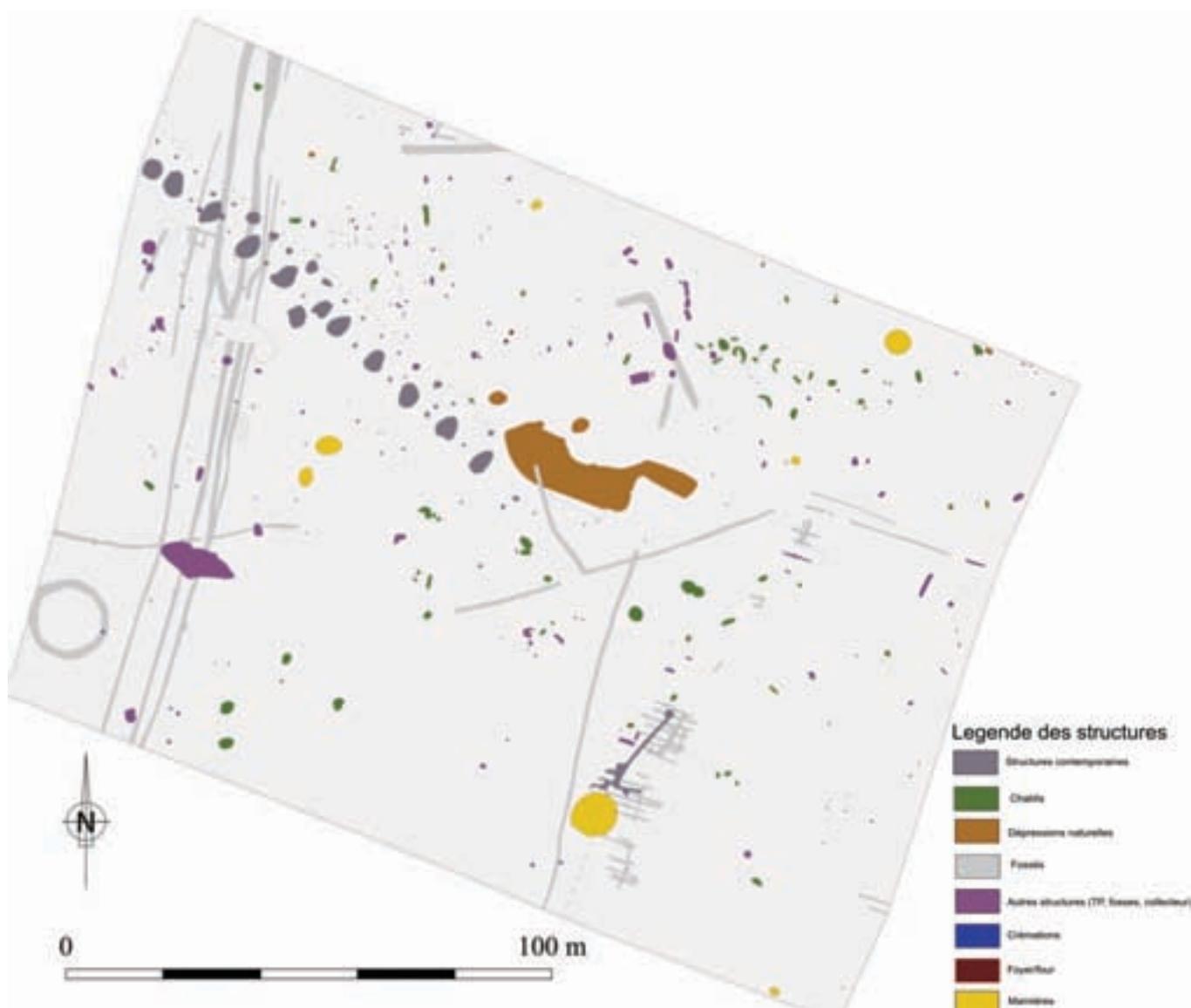
156912

Les fouilles menées sur le site de Courcelles-lès-Lens, « ZAC de la Marlière, tranche 7 » ont été réalisées par le bureau d'études Éveha. Elles font suite à une fouille menée en 2012 par Rémi Blondeau (Tranche 6). Les investigations archéologiques ont permis de mettre au jour un enclos circulaire de l'âge du Bronze de 16 m de diamètre dans l'angle sud - ouest de l'emprise. L'étude géoarchéologique a permis de dresser un modèle de restitution d'un talus interne ouvert au N-E et d'un talus externe faisant face à l'ouverture du précédent. Outre cette structure, la fouille de l'emprise a livré des traces d'occupation aux époques protohistorique et romaine. Parmi les structures les plus remarquables, on peut noter un chemin axé nord - sud à l'ouest, 2 crémations situées le long de chemin au sud de l'emprise, un fossé qui

semble pouvoir « rejoindre » le plus méridional de ceux mis au jour lors de la tranche 6 et deux fossés en L formant un pseudo enclos ouvert. Les études sont en cours et il n'est donc pas possible de proposer un phasage précis.

L'emprise concernée par la fouille est fortement marquée par des bioturbations de type chablis et par une ancienne desserte parcellaire contemporaine marquée par une ligne sud - est / nord - ouest de chablis doublés d'une clôture. Le quart sud - est présente quant à lui des structures qui pourraient s'apparenter à un système de drainage, recoupées par un tronçon de tranchée rattachable à la première guerre mondiale.

Antoine DELAUNAY



**COURCELLES-LÈS-LENS ZAC de la Marlière, tranche 7**  
 Plan général, DAO Antoine Delauney (Eveha).

NÉGATIF

## COYECQUES RD 157

156958

À la suite d'un dépôt de permis d'aménager à Coyecques, un diagnostic archéologique s'est déroulé sur les 11 659 m<sup>2</sup> de l'aménagement du 2 au 3 décembre 2013. Dix tranchées ont été réalisées sur l'emprise, totalisant une surface ouverte de 1083 m<sup>2</sup> et un taux d'ouverture de 10 % de la surface accessible.

Ces sondages n'apportent pas d'éléments sur la zone concernée où aucun vestige archéologique n'a été observé.

Emmanuel ELLEBOODE

MOYEN-ÂGE

## DENIER Rue de Liencourt

156763

MODERNE

L'Inrap a procédé à un diagnostic sur l'emprise d'un projet de construction à Denier, à 23 km au sud-ouest de Bruay-la-Buissière et 34 km à l'ouest d'Arras. L'intervention est localisée dans la partie médiane de la ville, sur une surface de 4 042 m<sup>2</sup>. Elle

est bordée, au sud-est par la voie de Liencourt. Six tranchées d'axe nord-ouest/ sud-est ont été réalisées, représentant 12 % de la surface totale. La zone concernée se situe sur le haut de versant à une altitude de 125 m IGN, qui domine la source de la

Canche, à environ 3,2 km au sud-ouest de l'emprise. La lecture de la carte du BRGM montre que le terrain est concerné par la présence de limons de lavages et d'alluvions anciennes. Localement, le terrain est marqué par une forte déclivité de 2,27 m dans le sens nord-ouest/sud-est. Bien que la période du XIX<sup>e</sup> siècle corresponde à une phase d'aménagements importants avec la construction d'un imposant corps de ferme à plan en « U ». Ce diagnostic a révélé une occupation continue du site de la période médiévale (XIII<sup>e</sup> ou XV<sup>e</sup> siècle) jusqu'au XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècle. L'ensemble bâti semble s'implanter sur des vestiges préexistants. L'extrémité sud de l'emprise offre le meilleur état de conservation des structures, avec la présence de deux à trois caves des XIII<sup>e</sup> ou XV<sup>e</sup> siècles, associées à un ensemble de fosses, fossés et trous

de poteaux du XV<sup>e</sup> siècle. La partie médiane de la zone d'intervention est caractérisée par une butte, qui semble s'être formée à partir de l'accumulation de remblais de démolition de la ferme du XVIII<sup>e</sup> / XIX<sup>e</sup> siècle. Ce secteur paraît avoir été impacté par les aménagements et le démantèlement du bâti récent. Ce diagnostic offre une opportunité unique de mettre en lumière une occupation bâtie de « centre bourg » de la période médiévale au XIX<sup>e</sup> siècle, dans un secteur géographique peu documenté. Seule une analyse plus fine des maçonneries, permettrait de préciser les modes architecturaux et leurs différentes chronologies.

Alexy DUVAUT

MOYEN-ÂGE

## DESVRES

### Rue Jean Jaurès

156855

L'Inrap a procédé à un diagnostic sur l'emprise d'un projet de construction de lotissement, à Desvres, à environ 16 km à l'est de Boulogne-sur-Mer et du littoral. L'intervention se localise au niveau de la partie septentrionale de la ville. Elle jouxte la rue Jean Jaurès à l'ouest et la rue Léon Jouhaux au sud. Trois tranchées d'axe ouest/est ont été réalisées, représentant 11 % de la surface totale, soit environ 320 m<sup>2</sup>. La commune de Desvres se situe à la jonction du haut Boulonnais (plateau de craie recouvert de limons) et du bas Boulonnais, présentant principalement des formations jurassiques. Cela se manifeste par la présence d'un substrat Wealdien (sables et argiles bariolées) et de l'Albien inférieur (sables grossiers à galets de quartz, parfois consolidés en grès). Localement, le terrain est caractérisé par une couverture de limon argileux sableux brun orangé à gris et est marqué par une forte déclivité de 6,50 m dans le sens est/ouest. Ce diagnostic s'est révélée globalement négatif. Les principaux résultats ont permis de révéler une structure hydraulique (ST 2004), d'axe nord-sud, dans la partie occidentale de l'emprise. Observée sur 55 m de long, 7,50 m de large, elle est matérialisée sous la forme de trois tronçons repérés dans les tranchées 1 à 3. Un

sondage a été effectué à la pelle mécanique, au niveau de la tranchée 2 sur une profondeur de 3 m, sans que le fond ne soit atteint. La configuration du remplissage fait état d'une alternance de trois niveaux hydromorphes dans la partie inférieure, composés de limon argileux bleu à gris marron et surmontés d'un épais remblai contenant de la céramique de la période médiévale au XIX<sup>e</sup> siècle, apporté afin de niveler et d'assainir la zone après l'abandon du chenal. Cette structure est associée à quatre fosses de forme circulaire. La lecture de la carte du réseau hydrographique, montre que Desvres se situe dans la vallée de la Liane, fleuve qui se jette dans la Manche à Boulogne-sur-Mer. Cette vallée est abondamment irriguée par une multitude d'affluents, comme en témoigne la présence du « ruisseau de Desvres » qui entoure la commune au nord et au sud. La structure hydraulique 2004 se situe à environ 175 m au nord-est de ce cours d'eau. On peut alors émettre l'hypothèse que ce vestige puisse correspondre à l'une des nombreuses ramifications du « ruisseau de Desvres ». Son tracé demeure cependant méconnu en l'état actuel.

Alexy DUVAUT

PROTOHISTOIRE, GALLO-ROMAIN

## DOURGES

### Plateforme Multimodale

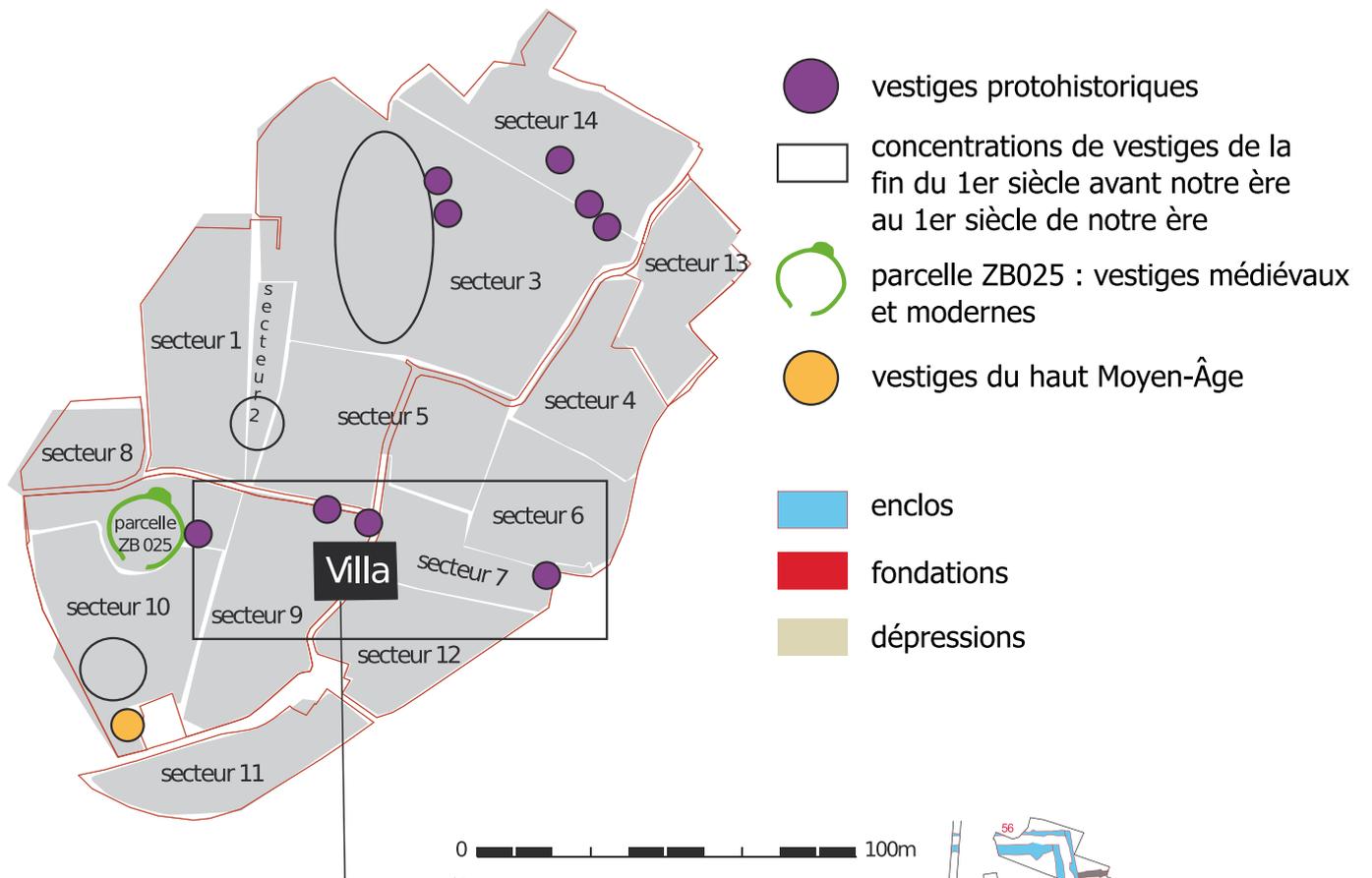
156932

MOYEN-ÂGE, MODERNE

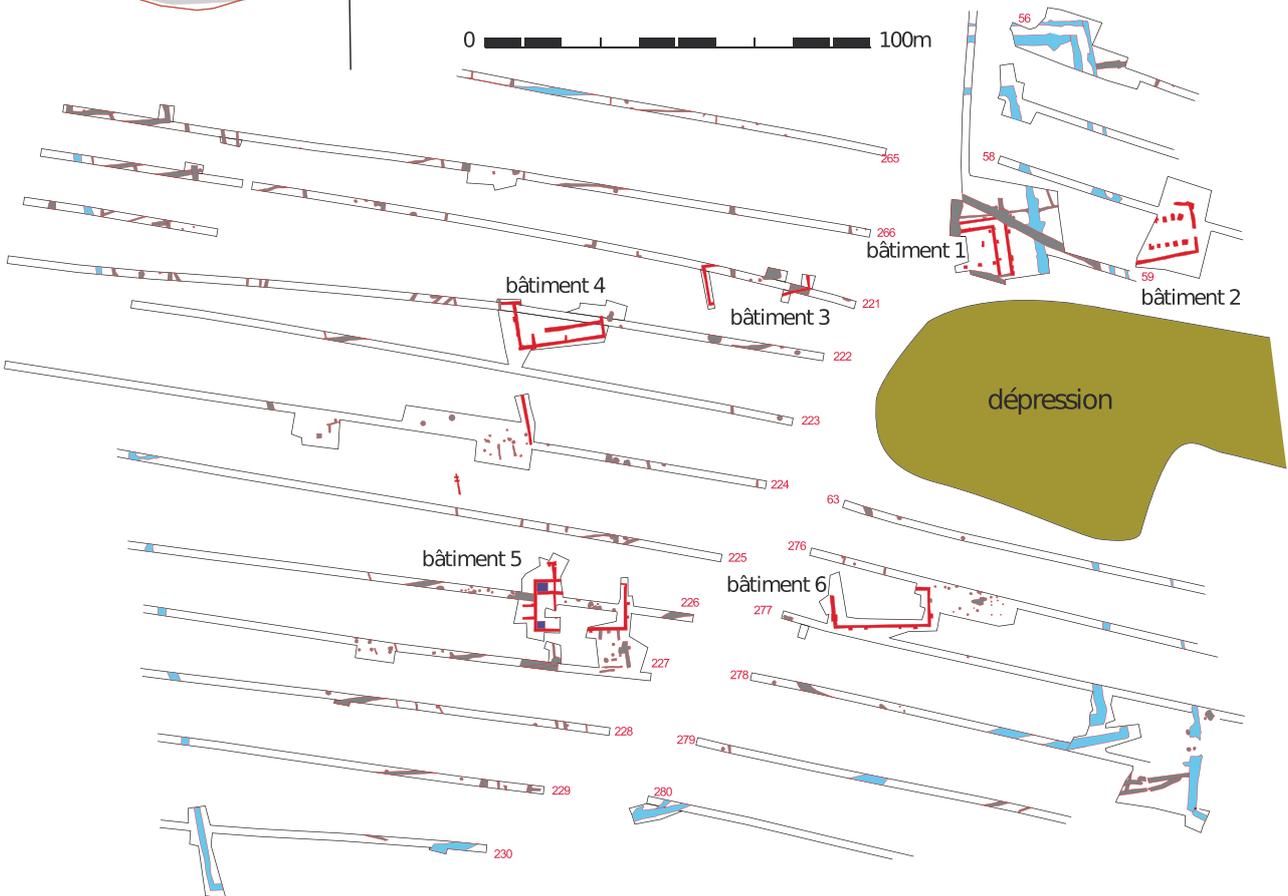
Le projet d'extension de la plateforme multimodale Delta 3 à Dourges et d'Ostricourt a motivé la prescription d'un diagnostic confié à l'Inrap. 97 988 m<sup>2</sup> ont été ouverts ce qui représente environ 10 % de la surface exploitable de l'opération. Trois cent soixante et onze

tranchées ont été réalisées ainsi que 213 fenêtres.

Pour des raisons de commodités liées à la topographie, aux impératifs agricoles et aux concentrations de vestiges, l'emprise du diagnostic a été découpée en quatorze secteurs cohérents.



0 100m



**DOURGES Plateforme Multimodale**

Localisation des secteurs et des vestiges par période en haut, plan de la villa en bas, topographie : Bruno Vanwalscappel - Inrap ; DAO et mise au net : J. Georges - Inrap.

À l'issu de cette opération cinq périodes chronologiques ont été observées :

### **La Protohistoire :**

Neuf structures ont pu être rattachées aux périodes protohistoriques. Elles sont dispersées sur l'ensemble des secteurs 3 (4 faits), 7 (2 faits), 9 (1 fait) et 14 (1 fait). Aucune concentration n'a été perçue lors du diagnostic permettant de circonscrire une occupation humaine organisée. Il est à noter que l'appartenance chronologique de ces faits archéologiques est très variable : âge du Bronze (deux structures), premier âge du Fer (HA C-C/D) (cinq structures). Quant aux deux structures restantes, elles ont été rattachées à la Protohistoire sans plus de précision. On remarque qu'aucun mobilier céramique appartenant au second âge du Fer n'a été trouvé lors de cette opération.

### **L'Antiquité :**

Des traces d'occupation datées du début de l'antiquité (fin 1<sup>er</sup> siècle avant notre ère - 1<sup>er</sup> siècle de notre ère) se répartissent principalement dans quatre zones distinctes.

La première s'inscrit dans un quadrilatère, de 800 m x 200 m. Il s'agit d'une occupation dense, organisée à l'est par un enclos qui circonscrit un ensemble de vestiges liés à une activité agro-pastorale (fossés, fosses, greniers) comme en témoignent les vestiges observés notamment dans le secteur 7 où des activités artisanales parmi lesquelles la métallurgie et la meunerie ont également été repérés. Cet ensemble continue vers l'ouest avec la présence de nombreux faits archéologiques qui sont, à l'instar des vestiges protohistoriques, occultés par une *villa* plus tardive ainsi que par le comblement progressif d'une zone dépressionnaire. L'identification d'une organisation dans l'espace de cette vaste occupation du début de l'antiquité ne pourra être reconnue dans son intégralité lors du décapage extensif d'au moins une partie de la zone et par la fouille des édifices antiques situés dans les secteurs 7, 9 et 10. Ceci est également valable dans la partie la plus occidentale de cette zone 1, où la densité de segments de fossé, importante, empêche de comprendre clairement l'organisation spatiale de l'occupation.

La deuxième et la troisième zone, situées respectivement dans les secteurs 2 et 10, se caractérisent par un habitat enclos auquel se rattachent des fosses à vocation domestique et/ou liées à l'activité agricole. La dernière zone, localisée dans le secteur 3, présente une petite concentration de vestiges qui atteste d'une occupation humaine contemporaine des vestiges précédemment cités. La possibilité qu'il s'agisse d'un noyau d'habitat enclos à l'image de ceux observés dans les secteurs 2 et 10 n'est pas exclue. En l'absence de bâtiment sur poteaux type habitat et/ou grenier, de structures spécifiques (fosses de rejet, puits, foyer ou silo) et de fossés organisant clairement l'espace, cette occupation reste cependant difficile à caractériser et à cerner. Dans

cette zone, un espace regroupant une vingtaine de structure de combustion a été également mis au jour. La possibilité qu'il s'agisse d'éléments liés à une activité domestique de type séchoir a été dans un premier temps envisagée puis abandonnée, la zone étant éloigné de structures d'habitat, il ne pouvait s'agir, ici, que d'éléments liés à une activité funéraire. Cependant aucune nécropole n'a été mise au jour sur l'emprise du diagnostic. La densité des vestiges a rendu difficile l'identification d'un parcellaire qui organiserait le secteur à cette période. De nombreux tronçons de fossés ont été repérés et sondés dans les secteurs 7, 8, 9, 10 et 12. La céramique collectée lors de ces investigations a permis un rattachement chronologique aux éléments mentionnés ci-dessus. Toutefois, aucune organisation claire de l'espace n'a pu être observée.

### **Une villa antique :**

Un enclos d'une superficie de 4,7 ha englobe un ensemble de cinq bâtiments sur fondations calcaires. Un sixième bâtiment se trouve en dehors de l'enclos. Repéré sur tous les côtes de la *villa*, il s'agit d'un fossé simple, probablement en eau, qui délimite l'emprise du domaine. Au nord-est, trois angles d'enclos ont été observés ainsi que deux angles au sud-est. La raison de cette répétition reste mystérieuse, surtout qu'à cet endroit le comblement d'une zone dépressionnaire masque le tracé de ces fossés. Ces dimensions importantes (250 m x 200 m) permettent d'inscrire la *villa* de Dourges dans les *villæ* de grandes tailles au même titre que celles de Brunémont et d'Ecaillon situées également en territoire Atrébate. Cependant à l'inverse de ces établissements qui présentent un plan axial, les édifices de la *villa* de Dourges se répartissent le long de deux axes parallèles orientés est-nord-est/ouest-sud-ouest. Le premier axe comprend les bâtiments 1 à 4 et le second les édifices 5 et 6. Ces constructions possèdent des caractéristiques communes : un plan rectangulaire, des dimensions, importantes (longueurs supérieures à 20 m et largeurs supérieures à 12 m), des fondations en calcaire damé, des contreforts (à l'exception des bâtiments 2 et 3). Des piliers pour le bâtiment 1 et des poteaux pour le bâtiment 2 ont été repérés, ces éléments de soutien de la charpente et de la toiture ont été les seuls observés parmi l'ensemble des édifices de la *villa*.

La caractérisation des ces constructions est rendue difficile devant le caractère relativement homogène du plan des bâtiments. Toutefois ceux des bâtiments 4 et 5 se différencient par un cloisonnement des volumes, par la présence d'installations de confort (un bainéaire dans le bâtiment 5) et par de la céramique culinaire prélevée dans les niveaux de destruction. Ces deux édifices constitueraient donc la *pars urbana* de la *villa*, tandis que les édifices 1, 2, 3 et 6 seraient assimilés à des bâtiments utilitaires de la *villa*. Cependant, les indices probants des fonctions agraires de ces édifices sont actuellement inexistantes.

## **Le haut Moyen-Âge :**

Pour cette période, des éléments sporadiques d'occupation disséminés au sud des secteurs 9 et 10 ont été découverts, parmi lesquels deux inhumations qui ont livré des boucles de ceintures de l'époque mérovingienne, il s'agit ici d'un « bruit de fond » occulté en quantité par les nombreux vestiges antérieurs (Antique) et postérieurs (bas Moyen-Âge et époque moderne). Au regard des résultats du diagnostic, l'hypothèse de la présence de population durant les temps mérovingiens peut être proposée : occupation domestique ?, sépultures isolées ? ou encore nécropole ? La nature et la forme de l'occupation n'est toutefois, pas lisible.

## **Le Moyen-Âge et la période moderne :**

Les indices d'occupation relatifs à ces périodes sont disséminés exclusivement sur les secteurs 3, 8, 9, 10 et 14. Cependant la répartition est inégale, avec une concentration significative de vestiges localisée essentiellement dans le secteur 8.

Les premiers indices de reconquête de ce micro-terroir local se caractérisent par un enclos du XII<sup>e</sup> siècle (secteur 9) et par deux fosses datées de la même époque situées dans le secteur 14, en limite d'opération. Toutefois, ici encore, il s'agit d'indices fragmentaires et dispersés dans l'espace.

La véritable réappropriation de la zone s'établit au XIV<sup>e</sup> siècle dans et autour de la parcelle ZB 025. Les éléments mis au jour ici présentent toutes les caractéristiques d'un site fossoyé qui aura perduré depuis le Moyen-Âge jusqu'à l'époque contemporaine. A savoir, un fossé circulaire (avec bâtiment principal détruit probablement au début du XX<sup>e</sup> siècle) dont le tracé est encore visible de nos jours et donne son contour à la parcelle actuelle.

Cette zone d'habitat a fourni des vestiges d'occupation du site depuis le XIV<sup>e</sup> siècle jusqu'à l'époque moderne. Pour le bas Moyen-Âge, il pourrait

s'agir de l'état primitif de la ferme de Wavrechin dont les premières mentions retrouvées dans le cadre du rapport datent du XVI<sup>e</sup> siècle. L'occupation de ce site sur plusieurs siècles atteste bien à quel point les sites fossoyés ont marqué durablement ce terroir.

Cela est particulièrement vrai à Dourges où la découverte puis un décapage partiel du bâtiment moderne a été réalisé. Les observations de terrain confrontées à la consultation du cadastre napoléonien de 1826 (Dourges, section A, 2<sup>e</sup> feuille, 3P274) permettent d'appréhender assez précisément le plan de l'édifice. Localisée dans le quart nord-ouest de la parcelle, à 15 m au nord des vestiges médiévaux, la ferme présente un plan carré et une élévation en brique rouge.

Le diagnostic archéologique réalisé en amont de l'extension de la plateforme delta 3 a permis de compléter et d'approfondir les connaissances concernant le territoire de Dourges. Les vestiges mis au jour couvrent plusieurs millénaires et concernent les périodes protohistoriques (âge du Bronze et Hallstatt) et historiques (de l'Antiquité jusqu'à l'époque moderne). Les découvertes réalisées dans le cadre forcément restreint d'un diagnostic sont, ici, considérables. Ces données qui couvrent deux millénaires montrent une grande diversité des occupations humaines sur la surface de ce micro-terroir. Elle apporte de nouveaux éléments de connaissance sur l'histoire du paysage rural de Dourges. Elle soulève et renouvelle de multiples interrogations, auxquelles seules des investigations approfondies pourraient répondre sur les modalités et le rythme de la transformation du terroir et des habitats ruraux. Leur mise en perspective en les confrontant par la suite aux résultats des recherches déjà effectuées lors des fouilles sur le territoire de Dourges permettra de mieux comprendre l'histoire et la dynamique d'occupation d'une micro-région.

Jérôme GEORGES

NÉGATIF

## **FEUCHY** **La Chapelle de Feuchy**

156844

Une opération, située le long de la départementale 939, au sud du village, au lieu-dit « La Chapelle de Feuchy » couvre une surface de 1,5 ha. Située dans ce secteur pourtant connu pour son potentiel archéologique, elle n'a livré que des témoins d'époque contemporaine correspondant à la Première Guerre Mondiale. L'absence de vestiges plus anciens

s'explique aisément par les nombreux impacts d'obus responsables de la destruction des structures éventuelles.

Denis GAILLARD  
Pascal BURA  
Michelle GUSTIAUX

Suite à une saisine anticipée à Haillicourt, l'Inrap est intervenu pour diagnostiquer, une superficie de 70602 m<sup>2</sup> au lieu-dit Le Bois à Baudets. L'emprise est localisée au centre de la commune, à proximité immédiate des anciennes fosses d'extraction de charbon n°6 et n°7.

La mise en évidence d'une occupation gallo-romaine est le résultat principal de cette opération. Les indices archéologiques se concentrent dans la moitié sud de l'emprise, selon un axe nord-ouest / sud-est. Deux implantations ont été identifiées : l'une est un petit établissement domestique ou agricole, d'une superficie de 600 m<sup>2</sup>, caractérisé par un enclos quadrangulaire autour duquel s'organisent des fosses et une mare ; la seconde, à vocation funéraire, au nord-ouest, est une nécropole à incinération, dont la seule tombe fouillée est richement dotée en mobilier funéraire, accompagnée d'une fosse de crémation.

Dans le quart sud-est la reconnaissance d'un enclos quadrangulaire associé à des petites et grandes fosses de rejet, témoigne d'une activité anthropique importante. Les présences de graines dans l'une des fosses et d'une mare laissent confirmer la vocation agricole des installations. La fonction de l'enclos reste indéterminée en l'état actuel des recherches. Le mobilier récolté est homogène et situe chronologiquement cette implantation au Haut-Empire, dans la première moitié du I<sup>er</sup> siècle.

La sépulture à incinération fouillée a livré un grand nombre d'objets. L'amas osseux se situe dans l'angle nord de la fosse. Le défunt est accompagné de 21 vases, d'un flacon en verre et d'un miroir.

L'offrande céramique est composée d'une cruche à deux anses à pâte claire, d'un pot-tonnelet en *terra rubra*, d'une jatte en céramique non-tournée, d'un service patère/oenoché, à bec tréflé et décor de buste féminin, à pâte micacée et d'un service de vaisselle en *terra rubra* (assiettes et coupes). L'étude du mobilier permet de dater la sépulture de la période Auguste-Tibère (5 avant à 30/40 apr. J.-C.).

Les pôles, domestique et funéraire, semblent reliés l'un à l'autre par un fossé. La datation, attestée par le mobilier céramique récolté, montre que ces deux installations contemporaines se situent dans une période courte, Auguste-Tibère (5 avant à 30/40 apr. J.-C.).

50 faits ont été attribués aux périodes modernes et contemporaines (drains, fondations en briques rouge et béton). Il s'agit des vestiges d'installations, construites au début du XX<sup>e</sup> siècle, lors de l'exploitation de la fosse n°6 de Bruay, située à 600 m au sud.

L'identification de deux occupations gallo-romaines, domestique et funéraire, ayant pu fonctionner ensemble, est intéressante pour la perception de la répartition spatiale et l'organisation des sites à l'échelle du terroir. De plus, le bon état de conservation et le nombre d'offrandes accompagnant le défunt de la tombe fouillée, même si celui-ci n'est pas rare dans la région, permet d'approfondir les réflexions sur les pratiques funéraires de la période augusto-tibérienne chez les Atrébates et dans le secteur de Bruay-la-Buissière, Ruitz et Béthune en particulier.

Sandrine VISTEL



**HAILLICOURT** Le Bois à Baudets

Mobilier issu de la tombe à incinération, cliché Dominique Bossut.

## HAILLICOURT

### Rues Émile et Léopold Lesage

Suite au dépôt de permis d'aménager un lotissement le long de la rue Émile et Léopold Lesage à Haillicourt, l'Inrap est intervenu pour évaluer le potentiel archéologique du projet, soit 7 498 m<sup>2</sup>. Les huit tranchées, dont cinq orientées nord-ouest / sud-est afin de suivre la pente naturelle du terrain, n'ont révélé que peu de traces d'occupation ancienne. Seules quelques fosses d'extraction de craie ou de

limons, probablement modernes, et des remblais contemporains ont été observés. Ils permettent de compléter les données sur ce secteur, pourtant riche en vestiges archéologiques. Toutes ces structures sont situées en limite d'emprise, au nord et au sud-ouest.

Sandrine VISTEL

## HARNES

### Chemin de Valois

À l'occasion de l'aménagement d'un complexe sportif à Harnes, Chemin Valois, le Centre départemental d'Archéologie du Pas-de-Calais est intervenu sous la responsabilité d'Armelle Masse sur une surface d'un peu plus de 2,2 ha. Neuf tranchées ont été creusées. Dans la partie sud-est, deux petits fosses du début du second âge du Fer ont été identifiées. Une contenait un petit lot de céramique modelée, un grattoir, un galet brûlé et quelques os de caprin. Dans la même zone une

tranchée 14-18 arasée a été repérée. Dans la partie nord, une fosse de 2,80 m de diamètre, profonde d'1,20 m, a livré un squelette de chien. Aucun élément datant n'a été découvert dans le comblement de cette structure de la période moderne ou contemporaine. D'autres interventions archéologiques sur la commune de Harnes ont démontré sa richesse historique, notamment romaine.

Armelle MASSE

## HARNES

### La Motte au bois

Une opération de diagnostic a été prescrite à Harnes « La Motte au bois » suite au dépôt d'un projet d'aménagement d'une surface de 25 000 m<sup>2</sup>. Cette intervention s'inscrit dans la continuité d'une première exploration réalisée sur une emprise contigüe, laquelle s'était révélée particulièrement positive. En effet une occupation rurale datée de La Tène ancienne - début La Tène moyenne et un réseau fossoyé gallo-romain ont pu être mis au jour (GILLET, 2012).

Les sondages ont révélé la présence de nombreux réseaux fossoyés avec plusieurs segments correspondant à certains tronçons mis au jour en 2012. Peu d'indices chronologiques ont pu y être récoltés. Cet aspect limite fortement la caractérisation de ce site, lequel présente de plus, une configuration relativement enchevêtrée. Quelques tessons

de céramiques permettent toutefois de compléter l'approche chronologique du secteur en confirmant la présence d'installations rurales à enclos et parcelles entre la fin de La Tène D et le Haut-Empire (I<sup>er</sup> et II<sup>e</sup> siècles). Tenant compte de la présence de vestiges de la fin de La Tène ancienne ou de La Tène moyenne repérés lors du diagnostic précédent, cette emprise pourrait révéler des traces d'occupations similaires. Malgré la mise en évidence d'une nouvelle unité architecturale (Bât. D), il n'est toutefois pas envisageable, à ce stade de l'étude, d'établir un lien chronologique avéré avec les trois autres bâtiments datés de La Tène B2-LT C1 identifiés en 2012 (Bât. A, B, C).

Évelyne GILLET

## HELFAUT

### Rue des Garennes

À la suite d'un dépôt de permis d'aménager à Helfaut, un diagnostic a eu lieu sur les 4 520 m<sup>2</sup> de

l'aménagement. Ce diagnostic s'est déroulé le 11 avril 2013. Au terme de l'opération de diagnostic, 6

tranchées ont été réalisées sur l'emprise, totalisant une surface ouverte de 614 m<sup>2</sup> soit un taux d'ouverture de 13%. La profondeur des tranchées varie entre 0,40 m et 0,80 m. Aucun vestige archéologique n'a

été détecté sur les parcelles.

Emmanuel ELLEBOODE

PROTOHISTOIRE

## HÉNIN-BEAUMONT Rue du Docteur Lænnec

156951

GALLO-ROMAIN

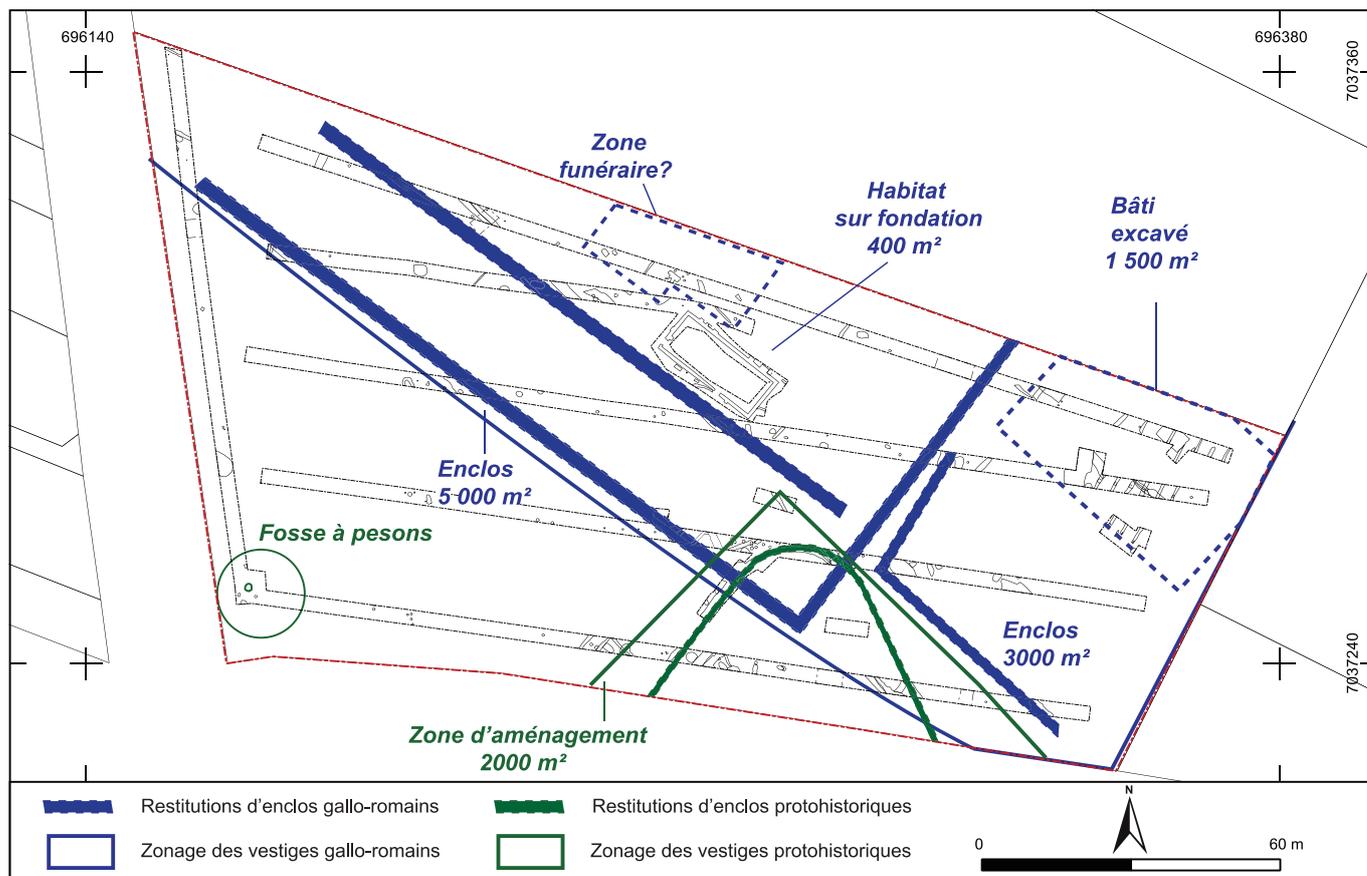
Le Département du Pas-de-Calais prévoit la réalisation d'un Centre d'Incendie et de Secours au nord de l'autoroute A21. Le Centre Départemental d'Archéologie a été désigné pour réaliser l'intervention. Cette dernière s'est déroulée du 09 au 13 décembre 2013 sous la responsabilité de Lætitia Dalmau. La parcelle est située à Héning-Beaumont, entre la rue du Docteur Lænnec et la route de Courrières (RD 919). Six tranchées linéaires et cinq extensions ont été réalisées, représentant une surface d'ouverture de 3 285 m<sup>2</sup> pour une superficie de 19 950 m<sup>2</sup>, soit 15 % de la zone diagnostiquée.

Le diagnostic a mis en évidence 272 unités d'enregistrements dont 237 structures. La répartition des vestiges est dense et stratifiée. Les structures mises au jour sont à rattacher à la période protohistorique (La Tène moyenne et La Tène finale) et à la période gallo-romaine (Haut-Empire). Une occupation

contemporaine, liée au premier conflit mondial est présente. Même si tous les vestiges n'ont pu être sondés, la totalité a fait l'objet d'un ramassage en surface. Pour la période laténienne, deux phases d'occupations sont représentées. La première est caractérisée par une fosse et la seconde par un fossé curviligne.

La fosse, isolée au sud-ouest, contenait des pesons possédant les mêmes caractéristiques que ceux retrouvés sur les sites d'Hornaing (BARBIEUX, 1992) et de Marquette-lez-Lille (DENIMAL, 2011). Leur examen, associé à celui du mobilier céramique, indique que le site est occupé dès La Tène moyenne.

Le second état est représenté, pour partie, par la présence d'un fossé curviligne au sud, et pour partie, par le segment d'un fossé, localisé au nord-ouest. Ces deux structures sont datées de La Tène finale.



**HÉNIN-BEAUMONT Rue du Docteur Lænnec**

Interprétation des vestiges, L. Dalmau - CDA - CG62.

Les vestiges rattachés à la période gallo-romaine (Haut-Empire) sont présents sur le reste de la parcelle. Le diagnostic a révélé au moins deux occupations. La première au nord-est de l'emprise, est représentée par deux structures excavées identiques, rectangulaires de 22 m<sup>2</sup> et une troisième de 45 m<sup>2</sup>. L'ensemble est associé à des fosses et des fossés. Cette zone d'habitat ou de stockage est comprise dans un enclos (UE 3000), d'une superficie de 1 500 m<sup>2</sup>.

La seconde occupation est caractérisée par une construction sur fondation en craie de grandes dimensions (grange ?). De plan rectangulaire, ce bâtiment comprend des contreforts extérieurs et intérieurs. Cet édifice trouve quelques comparaisons dans la région pour le Haut-Empire (HENTON, 2005, p. 89 et RÉVILLION, BOUCHE, WOZNY, 1994, p. 99-146). Au vu de la taille du bâtiment et de l'enclos dans lequel il est construit, l'ensemble pourrait appartenir à la partie agricole d'une *villa*.

Au nord, des fosses rectangulaires et circulaires présentent des caractéristiques proches de sépultures à incinérations (plan, dimension, comblement hétérogène). La particularité de cet ensemble provient d'un second comblement en moellons calcaire et grès, typique d'un système de marquage de tombe.

L'intervention a permis de mettre en exergue une occupation dense et multiple sur l'ensemble de la parcelle, dont la datation s'étend de La Tène moyenne jusqu'au Haut-Empire. La poursuite de l'intervention dans le cadre d'une fouille préventive permettrait d'approfondir nos connaissances sur le secteur nord-est du territoire des Atrébates et de compléter les données recueillies lors d'interventions proches de la ZAC : « Le Bord des Eaux » et de l'Echangeur A1.

Lætitia DALMAU

ÂGE DU FER, GALLO-ROMAIN

MODERNE

## HESDIGNEUL-LÈS-BOULOGNE

### Route de Pont de Briques

156888

L'Inrap a procédé à un diagnostic sur l'emprise d'un projet de construction à Hesdigneul-lès-Boulogne d'une surface totale de 26 909 m<sup>2</sup>. Le village d'Hesdigneul-lès-Boulogne se situe au sud-ouest du Pays Boulonnais. L'emprise des travaux, est au nord-ouest de la localité.

La topographie de ce secteur est déterminée par un relief modéré et une altitude moyenne de 15 m. Un pendage sud-ouest/nord-est est observable sur l'ensemble du projet. L'altitude la plus élevée est de 22 m et la plus basse est de 13 m.

Dix-sept tranchées et les six extensions ont mis au jour vingt-deux faits et deux outils lithiques isolés. Deux phases chronologiques sont identifiées. Elles concernent les temps modernes et l'ère industrielle. Des fragments de céramique résiduels témoignent d'une présence à la fin de La Tène et à l'époque gallo-romaine. Ces éléments constituent les premières données archéologiques recueillies dans le village alors même que la documentation archéologique concernant les occupations des

territoires environnants est très développée depuis la Préhistoire.

Les hauteurs d'enfouissement des vestiges testés varient entre 0,14 m et 0,30 m. Ce constat souligne un mauvais état de conservation pour des vestiges pourtant récents. Il est donc possible que des faits archéologiques plus anciens n'aient pu être repérés car totalement arasés.

L'occupation moderne se traduit par des fosses et des fossés (drainage, division parcellaire). Ces vestiges sont répartis à l'est et au sud-est de l'emprise. Seul un fossé a été mis au jour au nord-ouest du projet.

L'ère industrielle est représentée par un remblais et une fosse contenant des déchets non organiques. D'autres vestiges, pour lesquels aucun intervalle chronologique n'a pu être identifié, ont été repérés. Il s'agit de fossés, d'une fosse, de deux outils sur éclat isolés, dont un grattoir, et de trois chablis.

Florence DEMARLY-CRESP

NÉGATIF

## LATTRE-SAINT-QUENTIN

### Le Village Nord

156949

Le Centre départemental d'archéologie du Pas-de-Calais a procédé à un diagnostic sur l'emprise d'un projet d'aménagement à Lattre-Saint-Quentin. La zone concernée est située au nord-est de la commune, le long de la rue Neuve, sur un versant à proximité immédiate de la confluence entre l'Ugy et

le Fossé de Hauteville. Le projet s'étend sur 9 745 m<sup>2</sup>. Sept tranchées ont été réalisées, représentant 10 % de la surface accessible. Cette opération n'a révélé aucun vestige.

Élisabeth PANLOUPS

En amont de l'aménagement d'un lotissement, route Nationale aux Attaques, un diagnostic a été réalisé sur une superficie de 20 463 m<sup>2</sup>. La commune des Attaques se situe au nord de l'arrondissement de Calais. Les parcelles à diagnostiquer sont elles-mêmes localisées sur la frange septentrionale de la commune.

L'altitude moyenne de ce Bas-Pays et de l'emprise des travaux se situe à une moyenne de 2 m au-dessus du niveau de la mer. Ce territoire de la Plaine maritime compris entre le canal de Calais à Saint-Omer et le canal de Marck, présente un sous-sol composé de sables marins. Le sédiment du Flandrien moyen correspondant à l'Assise de Calais est ici directement recouvert par les sables du Flandrien supérieur de l'Assise de Dunkerque.

Cette opération d'archéologie préventive a révélé

les traces d'occupations gallo-romaine et médiévale. La nature précise, l'importance et l'étendue de ces implantations nous échappent. La quantité de mobilier prélevé est très modeste et l'arasement avancé d'une part des vestiges trouble leur lisibilité. Il s'agit d'un fossé parcellaire et de trois fosses, disséminés du nord au sud.

La réoccupation de l'espace au Moyen-Âge, par deux fossés et une fosse, est mise en évidence au nord et en limite sud-est des travaux. Quatre fossés non datés ont été retrouvés au nord et au centre de l'emprise. L'implantation dispersée de ces faits suggère une occupation rurale en marge de complexes plus importants.

Florence DEMARLY-CRESP

Suite au dépôt d'un permis d'aménagement d'une ZAC à Lestrem, un diagnostic a été réalisé par l'Inrap, sur une surface totale de 125 040 m<sup>2</sup>. 68 tranchées et 28 extensions ont été réalisées. Les sondages ont révélé une occupation humaine ancienne sur la moitié sud de l'emprise et dans l'angle nord-est. Trois grands ensembles d'occupations de La Tène D2 et de la période gallo-romaine ont été reconnus ainsi que trois petites concentrations de fosses attribuables aux périodes médiévale et moderne.

Un ensemble de vestiges, interprétés comme un site d'habitat enclos a été mis en évidence à l'est. Un double fossé d'enclos (enclos 1) délimitant une aire d'environ 1 hectare, dans laquelle plusieurs secteurs domestiques ont été identifiés, témoigne de la présence d'une ferme indigène, à une période de transition de La Tène D2 et de la période romaine. Des cloisonnements internes sous forme de fossés (enclos 2), l'identification d'un grenier sur poteaux (bâtiment 1), de fosses polylobées, de zones d'habitat et des traces d'une activité métallurgique laissent apparaître une utilisation multiple de cet espace, à vocation d'habitat, au stockage à l'artisanat. Deux autres zones riches en structures ont été identifiées : l'une au sud-ouest et l'autre à l'ouest.

À environ 80 mètres au sud-ouest, un second secteur d'occupation est matérialisé par la présence d'au moins un enclos (enclos 3) délimitant une surface d'environ 3 000 m<sup>2</sup> dans laquelle un bâtiment à une nef, sur six poteaux et des fosses de rejet ont été repérés. Il n'a livré que peu de mobilier, mais la nature du comblement et les quelques éléments

céramique récoltés en surface permettent d'envisager une datation de La Tène D2 ou de la période romaine.

Au nord-ouest et à environ 120 m à l'ouest de l'enclos 1, une troisième occupation caractérisée par un réseau de fossés de parcellaire, des fosses et des ensembles de fosses polylobées s'étend sur une superficie d'environ 8 300 m<sup>2</sup>. De nombreuses structures ont livré du mobilier céramique permettant une datation homogène à la période augustéenne.

L'occupation médiévale et moderne est caractérisée par trois petites concentrations de fosses, au sud-sud-ouest, au nord-est et à l'ouest. La plus importante se situe dans l'angle nord-est de l'emprise. Trois périodes y ont été mises en évidence : l'une du XIV<sup>e</sup> siècle, peu documentée ; une autre de la fin du XVI<sup>e</sup> ou du début du XVII<sup>e</sup> siècle, plus importante avec sans doute la présence de 4 ou 5 grandes fosses sur une longueur de 41 m ; et enfin un indice isolé du XVIII<sup>e</sup> siècle. La concentration de grandes fosses en limite d'emprise laisse présager d'une occupation plus importante vers le sud. Au sud-sud-ouest, quelques fosses du XVI<sup>e</sup> siècle ont été repérées. De même cinq fosses ont été observées en limite ouest de l'emprise. Enfin, la nature du substrat, argileux a favorisé l'implantation d'un réseau de fossés de drainage dense au centre de l'emprise. Orientés nord-est / sud-ouest ou nord-ouest / sud-est, peu profonds, ils confirment la difficulté de la mise en valeur agricole de ces terres dès le Moyen-âge.

Sandrine VISTEL

## LEULINGHEN-BERNE

### La Pierre Bleue

L'Inrap a réalisé, pendant deux jours, un diagnostic à Leulinghen-Bernes consécutivement au projet d'aménagement d'un lotissement. Huit tranchées ont été réalisées, ouvrant 12,5 % des 14 349 m<sup>2</sup> de la surface du site. Les observations réalisées ont confirmées les données géomorphologiques connues sur le secteur,

en revanche aucune donnée archéologique nouvelle n'a été recueillie en raison de l'absence totale de vestige.

Jérôme GEORGES

## LIÉVIN

### La tranchée de Calonne

L'Inrap a réalisé un diagnostic, suite au projet d'aménagement d'un lotissement à Liévin. L'emprise globale est de 138 910 m<sup>2</sup>, il a été convenu entre le service régional de l'archéologie du Nord-Pas-de-Calais, l'Inrap et l'aménageur que le diagnostic se ferait en deux tranches et deux rapports distincts. L'opération menée du 21 mai au 29 mai 2013 correspond à la tranche 1 du projet et porte sur une

superficie de 49 988 m<sup>2</sup>. 29 tranchées représentent une ouverture de 4 982 m<sup>2</sup>, soit 10 % de la surface du site. À l'exception des vestiges liés à la première guerre mondiale, aucune structure archéologique ancienne n'a été mise au jour lors de ce diagnostic.

Jérôme GEORGES

## LOISON-SOUS-LENS

### Rue Devouges

Le Centre Départemental d'Archéologie du Pas-de-Calais a procédé à un diagnostic sur l'emprise du projet d'extension de l'école élémentaire Lino Ventura à Loison-sous-Lens. La zone concernée est située à l'ouest de la commune, le long de la rue Devouges, sur un léger plateau au sommet d'un versant crayeux.

Le projet s'étend sur 10 613 m<sup>2</sup>. 5 tranchées ont été réalisées, représentant 12 % de la surface accessible. Cette opération de diagnostic n'a révélé aucun vestige antérieur à la première guerre mondiale.

Élisabeth PANLOUPS

## LUMBRES

### Centre Aquatique

Le Centre Départemental d'Archéologie du Pas-de-Calais a procédé à un diagnostic sur l'emprise d'un projet de construction à l'ouest de la commune de Lumbres, sur le versant exposé à l'est d'une vallée sèche en rive gauche du Bléquin, affluent de l'Aa. L'emprise est bordée au nord par la route départementale RD 342. Le projet s'étend sur 9 478 m<sup>2</sup>. 6 tranchées ont été réalisées, représentant 12 % de la

surface. Cette opération n'a révélé aucun vestige de périodes protohistorique ou historique. La situation topographique du diagnostic n'a pas permis la conservation de formations loessiques chronologiquement interprétables, susceptibles de renfermer des indices d'occupation préhistorique en place.

Élisabeth PANLOUPS

## LUMBRES

### Maison des Services

Le Centre Départemental d'Archéologie du Pas-de-Calais a procédé à un diagnostic sur l'emprise d'un projet de construction à Lumbres. La zone concernée est située à l'ouest de la commune, sur le versant exposé à l'ouest d'une vallée sèche en rive gauche du Bléquin, affluent de l'Aa. L'emprise est bordée au sud par la route départementale RD 342. Le projet s'étend sur 6 400 m<sup>2</sup>. 3 tranchées ont été réalisées, représentant 16 % de la surface. Cette opération a

révélé la présence d'un artefact daté du Paléolithique moyen dans une strate limoneuse discontinue, ne pouvant être attribuée chronologiquement du fait de l'absence d'horizon repère. Quelques structures contemporaines, ainsi qu'un bâtiment arasé et non daté, complètent les faibles indices d'occupation retrouvés dans l'emprise.

Élisabeth PANLOUPS

## MAMETZ

### Rue du Choquart

Le Centre départemental d'Archéologie du Pas-de-Calais sous la responsabilité d'Armelle Masse est intervenu dans la plaine de la Lys à Mametz, rue du Choquart. L'intervention sur 1,7 ha a permis de dégager un réseau de cinq fossés orientés nord-sud et un sixième dans l'axe est-ouest. Une seule fosse a été découverte. Les vestiges recouverts par plus de

0,50 m de colluvions sont très arasés. Le rare mobilier est datable de la Protohistoire. Les fossés indiquent la proximité d'un habitat et/ou peuvent éventuellement correspondre à un parcellaire ancien.

Armelle MASSE

## MARCK-EN-CALAISIS

### La Ferme de l'Hospice

Le diagnostic réalisé à Marck-en-Calais au lieu-dit La Ferme de l'Hospice, fait suite à la saisine anticipée d'un projet de construction. Ce diagnostic a été réalisé par l'équipe du service archéologique de la Communauté d'Agglomération du Calaisis, Cap Calaisis – Terre d'Opale. Il avait pour but d'évaluer le potentiel archéologique de l'assiette du projet, soit 11 557 m<sup>2</sup>. Une partie de la zone étant inaccessible, la superficie d'investigation a été limitée aux 8 871 m<sup>2</sup> restants.

Une recherche archivistique poussée a été engagée pour cette opération, de nombreux éléments portent à croire que ce secteur était historiquement riche. La Ferme de l'Hospice tire son origine au bas Moyen-Âge. Elle est mentionnée dans un acte de 1559, où François II fait don de cette dernière aux Hospices de Calais pour assurer leur bon entretien. Dès lors, les archives hospitalières apportent des informations très précises. Le secteur immédiat compte deux mottes de datation incertaine ainsi qu'une maladrerie du XIV<sup>e</sup> siècle, dont les comptes annuels font référence à cette ferme.

Les neuf tranchées pratiquées ont révélé près de 70 faits archéologiques datés du bas Moyen-Âge jusqu'à l'époque contemporaine. Une fosse est datée de la Protohistoire (I<sup>er</sup> siècle av. J.-C.).

Une grande partie des faits de ce diagnostic

correspond à des vestiges des bâtiments de ferme arasés. Un microrelief anthropique daté de l'époque médiévale a été observé sous la ferme actuelle, il s'agit certainement du reliquat d'une des deux mottes décrites au XIX<sup>e</sup> siècle par les érudits locaux. Un fossé et un mur de soutènement médiévaux ont également été découverts. Ces faits pourraient être associés au fossé bordier de la motte sud-est. Deux sépultures médiévales liées au cimetière de la maladrerie complètent ces découvertes.

Les formations morpho-stratigraphiques observées sur le terrain correspondent aux dunes et cordons littoraux sableux quaternaires de la carte géologique du BRGM.

Cette opération et son étude documentaire, ont permis de « dépoussiérer » l'historique du lieu-dit de la Ferme de l'Hospice et plus largement celui de la commune de Marck. Les vestiges découverts sont loin de ce que laissait présager l'environnement historique exceptionnel de ce diagnostic. Cette pauvreté s'explique très certainement par les remaniements successifs que la zone a subis au cours de son histoire.

Tristan MORICEAU

En 2011 et 2012, une série de diagnostics a été menée par le service archéologique de Cap Calaisis sur la future ZAC de la Turquerie (BOUCHE & LHOMMEL, 2011 ; MORICEAU, 2011 ; LHOMMEL, 2012). Les différents sites découverts s'inscrivent dans un contexte géomorphologique complexe. En effet, localisée dans la Plaine maritime flamande, la zone de la Turquerie est implantée en transition des dunes anciennes (cordon de Marck-en-Calaisis) et des marais maritimes d'arrière-cordon (MEURISSE-FORT, 2012).

Une fouille préventive a été prescrite par le Service Régional de l'Archéologie, elle rassemble les sites mis au jour sur les secteurs C et D (cf. BSR 2011). Cette opération est divisée en trois lots distincts : la zone 1 porte sur une occupation du premier Moyen-Âge, la zone 2 correspond à un ensemble de bâti du second Moyen-Âge et à une exploitation de tourbe, enfin la zone 3 aborde une zone de bâti du bas Moyen-Âge. La fouille de la zone 1 s'est déroulée en juin et juillet 2013, la zone 3, en septembre et octobre 2013. Celle de la zone 2 sera réalisée au printemps 2014.



**MARCK-EN-CALAISIS La Turquerie C et D**  
*Enclos fossoyés de l'époque carolingienne.*

### L'occupation du premier Moyen-Âge

La fouille de la zone 1 s'étend sur une surface de 2,5 ha. Elle a permis de mettre au jour une occupation de la fin de l'époque mérovingienne - début de l'époque carolingienne (VII<sup>e</sup> – IX<sup>e</sup> siècles), illustrée par des enclos fossoyés et des fosses juxtaposés. Les structures ont livré un mobilier abondant (céramiques à pâte coquillier et à pâte fine lustrée, fragments de meules en grès, de piliers de four en terre cuite, de contre-appliques de peignes en os associés à de la faune et de la malacofaune). Lors des diagnostics, les découvertes de fosses à coquillages (*cardium edule*) avaient conduit à caractériser le site comme une exploitation conchylicole. Il convient aujourd'hui de tempérer cette interprétation au vu des premiers résultats de la fouille. Ce site présente davantage les aspects d'une occupation agro-pastorale, intégrant

occasionnellement des activités liées au coquillage (tri, consommation et/ou transformation). Différentes études environnementales sont en cours, elles permettront de restituer le contexte d'implantation du site et les activités anthropiques pratiquées. Peu remanié aux époques postérieures, ce site bien conservé permettra d'alimenter notre connaissance du premier Moyen-Âge sur le littoral.



**MARCK-EN-CALAISIS La Turquerie C et D**  
*Fosse de rejet de coquillages de l'époque carolingienne.*

### Le seconde Moyen-Âge : bâti et enclos

La fouille de la zone 3, sur une surface de 4 000 m<sup>2</sup>, avait pour objectif l'étude d'un ensemble de bâtiments de la fin de l'époque médiévale / début de l'époque moderne. Lors de la fouille, il s'est avéré que ces vestiges étaient plus précoces et plus denses que ce que laissait présager les résultats du diagnostic. En effet, la zone de bâti, datée des XIV<sup>e</sup> – XV<sup>e</sup> siècles, se développe sur toute la partie nord de l'emprise. Une dizaine de bâtiments ont été fouillés. Ils correspondent à plusieurs unités agricoles. Celle située à l'ouest est formée de trois bâtiments organisés en U, fermée par un mur de clôture. Ce plan entre dans un schéma connu des fermes médiévales du Calaisis (DECROIX, 1989). À l'est, une habitation bien conservée de 50 m<sup>2</sup> environ a été découverte. Elle se compose de quatre pièces (un cellier, une cuisine, un vivoir et une remise). Une sole foyère, localisée dans un angle du vivoir, s'appuie contre un mur de refend.

Ces bâtiments sont construits sur ossature bois (poteaux porteurs). En l'absence de découverte de tuiles, la couverture était très certainement en matériau végétal (chaume ?). Les fondations sont de trois ordres :

- solin d'argile indurée verdâtre avec sablières basses ;
- plots de fondation en calcaire avec sablières basses ;
- assises de briques de sable avec sablières basses ou poteaux porteurs engagés.



**MARCK-EN-CALAISIS** La Turquerie C et D  
Enclos circulaires des XII<sup>e</sup> – XIII<sup>e</sup> siècles.

Plusieurs niveaux de sol correspondent à des phases de reconstructions successives liées à des événements dramatiques. Ils se caractérisent par des niveaux d'argile indurée, piégeant des niveaux d'incendie. Certaines pièces ont livré quantité de mobilier abandonné *in situ* (vaisselle de table, céramiques de cuisson et de stockage, objets en métal etc.).

Au sud des bâtiments, une importante zone d'épandage de mobilier médiéval pourrait

correspondre à un niveau de démolition ou de mise en culture. En l'absence de découvertes de structures dans ce niveau, un deuxième décapage a été effectué. Plusieurs dizaines d'enclos fossoyés circulaires et quadrangulaires de taille restreinte sont apparus. Le mobilier céramique associé à ces structures date des XII<sup>e</sup> – XIII<sup>e</sup> siècles. Ces enclos se recoupent à des multiples reprises dans un espace contraint. Leur usage n'est pas clairement défini. Toutefois, après un troisième décapage, l'absence de ces enclos sous les bâtiments médiévaux, permet d'envisager une éventuelle contemporanéité entre eux. Ici, seul un parcellaire gallo-romain et médiéval a pu être observé. À l'instar de la zone 1, des études environnementales ont été lancées afin de comprendre la vocation de ces vestiges.



**MARCK-EN-CALAISIS** La Turquerie C et D  
Habitat rural des XIV<sup>e</sup> – XV<sup>e</sup> siècles.

Les résultats de ces fouilles viendront compléter les données acquises depuis 2010 par le service archéologique de Cap Calaisis. Elles permettront de proposer une nouvelle approche des occupations humaines en frange littorale sur la Plaine maritime flamande.

Tristan MORICEAU

Cette opération, située dans la vallée de L'Agache, n'a pas mis en évidence les résultats que laissent espérer les découvertes faites à proximité. Les différentes couches correspondent à une zone marécageuse composée de formations limoneuses litées dues à des dépôts d'inondation résultant de la pente extrêmement faible de la rivière. La présence de plusieurs fossés, présentant chacun une orientation différente, indique la présence d'un système de drainage mis en place au XVI<sup>e</sup> ou au XVII<sup>e</sup> siècle. Le terrain a fait l'objet de quatre sondages en puits, compris entre 2 m et 6,50 m, présentant une stratigraphie identique. Les dépôts observés

diffèrent des comblements de fonds de vallée de la région. Encaissée et très sensible aux inondations saisonnières, la vallée devait être une zone humide, fréquemment recouverte, pendant une grande partie de l'Holocène. Saturé de carbonate, un plan d'eau plus ou moins étendu a favorisé le dépôt d'un limon travertineux. Il était suffisamment peu profond, ou intermittent, pour permettre le développement d'une végétation (petites racines ligneuses ayant maintenant l'apparence de bois décomposé). Sur ces marges, une tourbe boisée a pu se développer et être repoussée vers les versants au fur et à mesure du comblement du fond de vallée (hypothèse d'une tourbe diachrone,

comme mise en évidence dans la vallée de la Somme). Au-delà, entre tourbière et versant, une zone a pu être affectée par les inondations les plus importantes (inondations hivernales), provoquant le dépôt d'un limon d'inondation, remontant au même rythme que la tourbe et le limon travertineux sur les versants. Un épisode d'inondations plus longues ou plus importantes a eu lieu, favorisant la formation de l'unité litée tourbeuse sans racines. À une date indéterminée, le système arrête de fonctionner comme une vaste zone humide. La petite rivière a occupé un chenal au centre de la vallée, permettant le développement d'un sol sur le limon travertineux. Au moins un épisode d'inondation a eu lieu avec le dépôt de l'unité

travertineuse, sans que la position du chenal semble avoir été affectée. Un nouveau sol, plus épais, se développe. Il comporte des tessons de céramique vernissée verte (époque contemporaine). Depuis, le fonctionnement de la vallée est plus classique, avec des inondations intermittentes provoquant la formation d'une levée de berge et d'un mince dépôt de limon d'inondation.

Denis GAILLARD  
David GAILLARD  
Michelle GUSTIAUX  
Laurent DESCHODT

ÂGE DU FER

GALLO-ROMAIN

## MARQUISE Plaine du Canet

156978

Sur prescription du Service Régional de l'Archéologie du Nord-Pas-de-Calais, le Centre Départemental d'Archéologie a effectué un diagnostic sur l'emprise d'un projet d'aménagement de lotissement à Marquise, Plaine du Canet. Le terrain est situé entre la RD 231, la rue Pasteur et la rue du Canet sur une emprise de 165 823 m<sup>2</sup>. L'opération s'est déroulée du 4 au 20 novembre 2013. Au total, 40 tranchées ont été réalisées, soit une superficie de 19 035 m<sup>2</sup>, correspondant à 11 % de la surface prescrite, et 13 fenêtres complémentaires qui totalisent 809 m<sup>2</sup>. Ainsi, la surface diagnostiquée s'élève à 19 844 m<sup>2</sup>, ce qui correspond à 12 % de l'emprise du projet.

Trois secteurs se sont révélés positifs. La nature des structures et le mobilier archéologique associé permettent de distinguer deux grandes phases chronologiques. La Tène finale est représentée par une occupation à la fois domestique et funéraire ; la période gallo-romaine se caractérise par la présence d'un réseau fossoyé associé à un chemin ainsi qu'un bûcher funéraire isolé. Les vestiges mis au jour sont situés pour l'essentiel sur la partie haute du terrain, à l'emplacement d'un faux-plat dont l'altitude varie de 45,50 m à 47 m NGF sur le secteur ouest et entre 45,50 m et 50 m NGF pour le secteur est. Le bûcher funéraire gallo-romain est quant à lui situé en limite nord du terrain, sur le point le plus, à 53,70 m NGF.

L'occupation laténienne couvre 2,6 ha et comprend des vestiges liés à un habitat ainsi que des structures relevant du monde funéraire. Apparaissant entre -0,40 m et -0,50 m sous le niveau de sol actuel, les structures sont préservées sur 0,20 à 0,30 m de profondeur pour le secteur d'habitat et entre 0,05 et 0,20 m pour le secteur funéraire. Certaines structures funéraires apparaissent sous la terre végétale. La zone domestique est caractérisée par une série de fossés et de fosses qui comportent du mobilier céramique en surface et dans leur comblement. Des niveaux probables de circulation ont été repérés en différents endroits ainsi qu'une potentielle mare.

Les vestiges céramiques sont datés de La Tène finale. Les éléments les plus représentatifs du corpus correspondent à des pots ovoïdes à col mouluré, des pots ovoïdes à bord rentrant et des vases de stockage. Ce lot s'inscrit dans le répertoire régional de la céramique de la fin du second âge du Fer. De nombreux exemplaires de ces types ont été découverts sur les sites de Wissant, Coquelles, Conchil-le-Temple d'Ardres ou encore Marquise sur le site du Mont de Cappe à 500 m à l'ouest de la Plaine du Canet. La présence de décors peignés, de moulures et de finitions au tour lent, sont caractéristiques de cette période. L'absence de céramique tournée de facture gallo-romaine vient renforcer cette datation de la fin de la Tène finale. Les formes céramiques renvoient au vaisselier domestique, en particulier de stockage, appartenant probablement à un habitat. En périphérie nord de cette occupation, 12 structures funéraires ont été mises au jour. Quelques structures de type fosse cendrier sont associées à des fosses de crémation caractérisées par leurs bords rubéfiés. Deux tombes à dépôt secondaire ont été mises au jour ; l'une d'elles comprenait un amas osseux dans un contenant périssable avec trois anneaux en alliage cuivreux et un pot en céramique modelée.

Les vestiges de la période gallo-romaine, couvrant 7 000 m<sup>2</sup>, sont caractérisés par un réseau fossoyé associé à un chemin. Situés le long de la rue du Canet, en bordure occidentale de l'emprise de diagnostic, ces vestiges sont relativement arasés et doivent être mis en relation avec une occupation sur les parcelles voisines ainsi qu'avec l'important site des I<sup>er</sup> - IV<sup>e</sup> siècles fouillé en 2008 et 2011 le long de l'avenue Ferber à 500 m. En limite nord-est de la Plaine du Canet, un bûcher funéraire gallo-romain a été mis au jour. Il s'agit d'un bûcher en fosse comprenant une niche sur un de ses côtés. L'absence de dépôt secondaire ajouté à la représentation pondérale des restes osseux ne permet pas d'affirmer qu'il s'agit d'une tombe-bûcher ; il est également impossible

d'affiner la datation de cette structure. De nombreux parallèles existent en Gaule septentrionale pour ces structures funéraires découvertes lors de diagnostics archéologiques et souvent isolées (ANCEL 2010). Des opérations récentes ont révélé que certains bûchers découverts isolés ou par groupes de deux ou trois lors de diagnostics, appartiennent en fait à des nécropoles dont les espaces de circulation ménagent de grands vides entre des groupes de structures ou des structures seules. Citons les exemples de Fouquereuil-les-Béthune « Voyette d'Annezin » ou encore de Bruay-la-Buissière « Porte Nord ». Le bûcher de Marquise, Plaine du Canet, n'est peut-être pas isolé. Situé en périphérie du plateau localisé au nord de l'emprise, il appartient peut-être à un ensemble funéraire plus vaste.

L'opération archéologique menée sur la « Plaine du Canet » s'inscrit dans la continuité de la compréhension de ce secteur pour les périodes laténienne et gallo-romaine, notamment en ce qui concerne la

phase de transition. L'occupation augustéenne fouillée à l'ouest de l'avenue Ferber a révélé un système d'enclos qui s'étend à l'est de l'avenue (MANIEZ 2012), en direction de l'emprise du présent diagnostic. Ainsi, la mise au jour d'une occupation à la fois domestique et funéraire, datant de La Tène finale, à 500 m à l'est de ce site indique qu'il y a eu déplacement de l'occupation vers l'ouest ou abandon. Une transition existe peut-être entre la fin de La Tène finale et la période augustéenne à Marquise, à la fois pour les espaces d'habitat et les espaces funéraires. Ces derniers, qu'ils soient datés de La Tène finale ou du Haut-Empire, font défaut pour Marquise en particulier où les découvertes funéraires sont majoritairement du XIX<sup>e</sup> siècle. On observe cette même carence à l'échelle du canton de Marquise mais aussi sur une très grande partie du littoral de la Cité des Morins.

Vincent MERKENBREACK

MOYEN-ÂGE

## MEURCHIN

### Place Jean Jaurès

156842

Le Centre Départemental d'Archéologie du Pas-de-Calais a procédé à un diagnostic sur l'emprise d'un projet de construction à Meurchin. La zone concernée se situe au centre de la commune, en partie sur la place Jean Jaurès et aux abords de l'église Saint-Pierre. Le projet concerne 1 066 m<sup>2</sup>, mais les nombreuses contraintes urbaines ont réduit l'emprise à 386 m<sup>2</sup>. Quatre tranchées ont été réalisées, représentant 14 % de la surface accessible.

Le cimetière paroissial est bien conservé. Le niveau d'apparition des inhumations primaires se situe entre 0,80 m et 0,90 m sous le niveau de circulation actuel, à une altitude d'environ 24,8 m NGF. Les sépultures en place côtoient de nombreux os en position secondaire. La quantité d'ossements, ainsi que les recoupements stratigraphiques permettent d'envisager une utilisation dense de l'aire sépulcrale. Le cimetière est stratifié sur environ 0,60 m d'épaisseur, les premiers niveaux appréhendés ayant été en partie creusés dans le substrat crayeux, à près d'1,50 m sous l'horizon de

terre végétale, soit à une altitude de 24,2 m NGF. Le peu de mobilier recueilli dans les niveaux associés aux premières et dernières inhumations indique un fonctionnement du cimetière entre le XIII<sup>e</sup> et le XVIII<sup>e</sup> siècle. L'abandon de cette zone sépulcrale semble coïncider avec la reconstruction de l'église en 1771. Les inhumations retrouvées lors du diagnostic seraient à associer à l'édifice médiéval, à proximité du chevet et non pas du transept, puisque l'orientation de l'église a été modifiée lors de sa reconstruction.

Les sondages effectués sur l'actuelle place de Meurchin n'ont révélé aucun indice de la présence du cimetière, la limite orientale de l'enclos paroissial semble concorder à la clôture observée depuis la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. Quelques maçonneries recoupant les derniers niveaux sépulcraux ont été identifiées dans toutes les tranchées, évoquant des aménagements postérieurs au XVIII<sup>e</sup> siècle.

Élisabeth PANLOUPS

MOYEN-ÂGE

## MONT-SAINT-ÉLOI

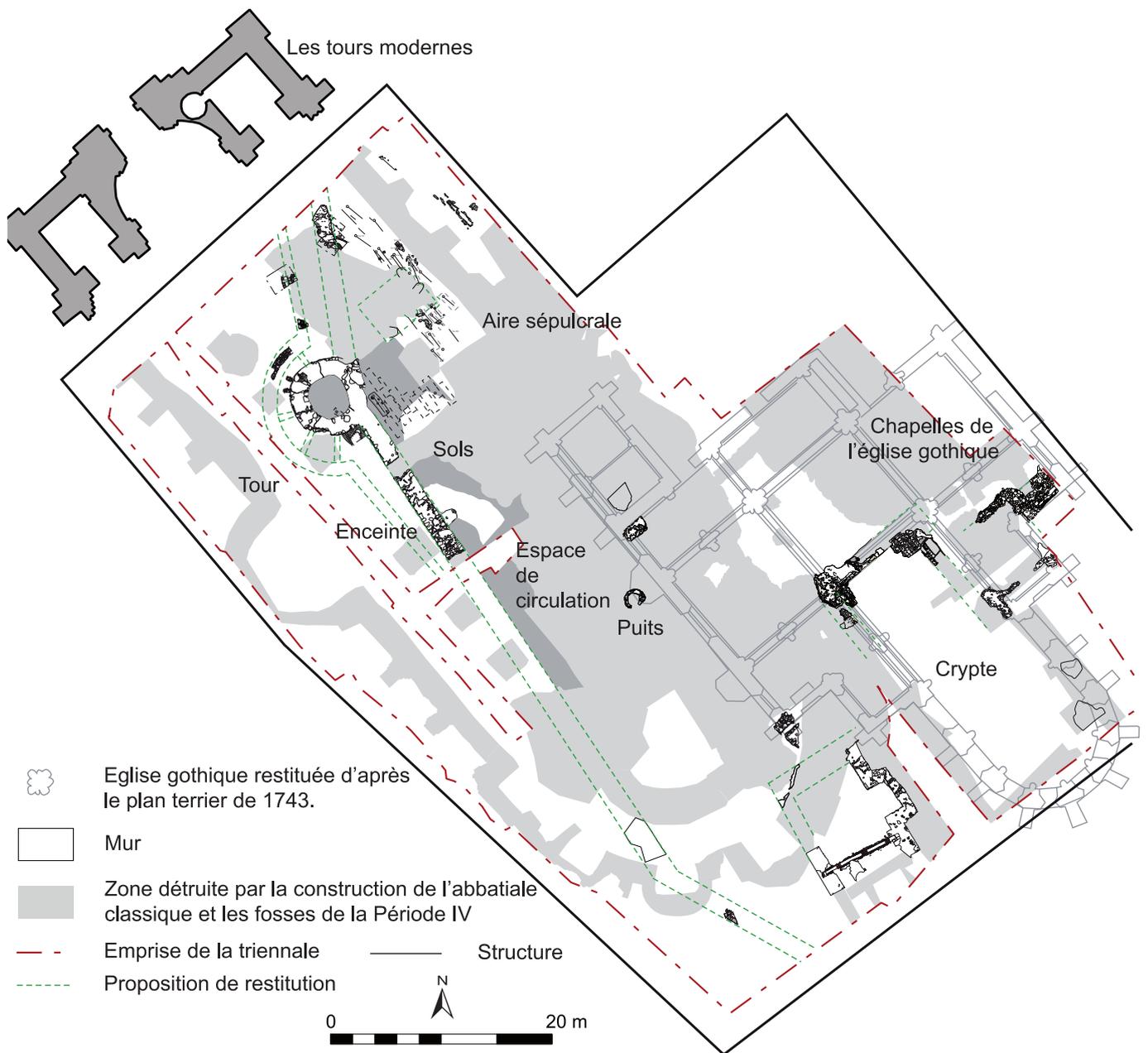
### Abbaye

156835

MODERNE

Les deux tours de l'église abbatiale du Mont-Saint-Éloi sont localisées à 7 km au nord-ouest d'Arras, dans le centre du village du Mont-Saint-Éloi, en bordure de l'ancienne voie gallo-romaine (RD 341) qui reliait les cités d'Arras (*Nemetacum*) et de Théroutanne (*Tervanna*). Le Département du Pas-de-Calais qui a acquis des deux tours en 2008 prévoit, la consolida-

tion du monument et l'organisation d'une fouille programmée dont les résultats participeraient à la valorisation du site. L'opération de fouille programmée qui s'est déroulée durant les étés 2011 à 2013, a porté sur une surface de 4 800 m<sup>2</sup> localisée à l'arrière des deux tours.



### **MONT-SAINT-ÉLOI** Abbaye

Plan général des vestiges de la période gothique, DAO CDA 62.

Le passage de Saint Eloi (588-659) au Mont-Alban (nom d'origine du Mont-Saint-Éloi) au début du VII<sup>e</sup> siècle repose sur un témoignage de l'un de ses contemporains et disciples, Saint Vindicien, évêque de Cambrai. Ce dernier qui est à l'origine d'une première communauté cénobitique, a été, à sa demande, inhumé au Mont-Saint-Éloi. Dans la première moitié du X<sup>e</sup> siècle, une nouvelle communauté est fondée par l'évêque Fulbert à la suite de la découverte miraculeuse du tombeau de Saint Vindicien dont les reliques sont déposées dans une nouvelle église.

Cette dernière, ruinée lors d'une tempête, est entièrement reconstruite entre 1210 et 1221 sous les abbatiats de Didier et Richard II de Sailly. L'édifice, en dehors de travaux d'entretien, sera conservé sans aménagement majeur jusqu'à son démantèlement au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, lors de la construction d'un nouveau sanctuaire. Après la révolution, le site est transformé en carrière de pierre. En 1832, il ne subsiste de la collégiale moderne que les deux tours,

le collatéral nord et la première travée de la nef. Les tours, gravement endommagées en 1915 par des tirs d'artillerie allemande, sont classées Monument Historique le 8 juin 1921.

En quatre campagnes (une phase de sondage et trois de fouilles), 3 965 m<sup>2</sup> sur les 4 800 m<sup>2</sup> du site ont été explorés, offrant une vision assez complète d'un sous-sol archéologique, caractérisé par des états de conservation très disparates.

### **Le site entre le XI<sup>e</sup> et le XII<sup>e</sup> siècle**

En dehors de mobilier antique mis au jour dans des structures médiévales, les vestiges les plus anciens ne sont pas antérieurs au XI<sup>e</sup> siècle. Difficiles à atteindre sous des accumulations stratigraphiques épaisses de 1 m, ils ont été appréhendés sur un secteur limité au nord, au sein de l'aire sépulcrale. Des bâtiments excavés ont été repérés.



### **MONT-SAINT-ÉLOI** Abbaye

*Vue verticale de l'enceinte monastique et de la tour xv<sup>e</sup> siècle, cliché AERO SERVICES SARL.*

Ces installations retrouvées généralement dans des contextes domestiques conduisent à s'interroger sur la nature des occupations à cette époque. La découverte d'inhumations, contemporaines de l'une de ces excavations, atteste une fonction funéraire du secteur depuis au moins le xi<sup>e</sup> siècle. Les bâtiments excavés disparaissent durant le courant du xii<sup>e</sup> siècle pour laisser la place à un grand bâtiment (7 m de long), excavé. Bien que construit, le secteur devient spécifiquement un lieu d'inhumations, matérialisé par des marquages au sol (fossés et poteau). La découverte majeure de cette période demeure la mise au jour des vestiges de l'église abbatiale romane. La crypte, large de 12 m et haute à l'origine de plus de 2,50 m, a été découverte à l'emplacement supposé du chœur de l'église abbatiale. Un massif d'angle, deux pans murs en grès grossièrement équarris et une descente d'escalier correspondent aux élévations du côté nord de la crypte. Cette dernière devait être constituée à l'origine d'un vaisseau central et de deux collatéraux, respectivement larges de 3,50 m et 2,30 m dont le voutement, reposait sur des dossierets. Les murs ont été enduits d'un badigeon blanc gris, support d'un décor peint de faux-appareil, tracé à l'aide de traits blanchâtres.

### **L'abbaye à l'époque gothique (xiii<sup>e</sup> – xv<sup>e</sup> siècles)**

L'édifice religieux a été l'objet de travaux importants signalés par une reprise des fondations impliquant une

destruction partielle des élévations. Le sol primitif de la crypte a été décaissé au ras des maçonneries sur une profondeur supérieure à 1,50 m.

Ce terrassement, impliquant la destruction des supports intérieurs et du voûtement, a également dégarni les fondations des murs romans consolidées à l'aide d'un muret en grès. Le précédent accès à la crypte a été abandonné au profit de deux nouveaux escaliers dans les angles nord de la crypte. Le plan de la nouvelle crypte est supposé grâce à l'emprise de sa démolition, a été repérée en surface sur 25 m de long et 12 m de large. D'autres soubassements retrouvés au nord-est et à l'ouest, appartiennent à la nouvelle abbatiale, notamment des massifs en grès et blocs de calcaire qui correspondent aux fondations des murs arrière des chapelles orientales et du mur gouttereau de l'édifice. L'église, longue d'une quarantaine de mètres et large d'une trentaine de mètres, occuperait le tiers sud-est de la parcelle fouillée. À l'ouest de l'abbatiale, un espace de circulation de plus de 10 m de large, matérialisé par des sols en craie damés, a été créé entre l'édifice et le bord ouest de la colline. Cette zone, par la suite, subdivisée par un muret est investie au nord par une nouvelle aire sépulcrale caractérisée par des tombes de facture soignée. L'aire sépulcrale localisée en façade de l'église gothique s'étend au-delà des anciennes limites fixées par des fossés. Des structures assez élevées, sans doute des croix, compte tenu de la taille de leur ancrage dans le sol, ont été implantées dans le cimetière.